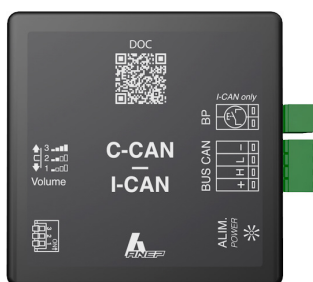
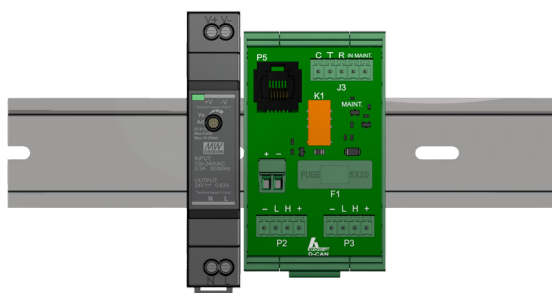


INTER-CAN

SYSTEME D'INTERPHONIE

POMPIER ET LOCAL



SOMMAIRE

1 DESCRIPTION PAGE 5

2 SPÉCIFICATIONS PAGE 6

2.1. Conformité au normes ascenseurs

2.2. Câblage

2.3. Electrique

3 DESCRIPTIONS MODULES PAGE 7

3.1. Alimentation rail DIN ANEP (sans batterie)

3.2. D-CAN : Module Rail DIN

3.3. M-CAN : Module machinerie

3.4. C-CAN : Module Cabine

3.5. IPH-CAN : Module triangle pompier

3.5.1 IPH-CAN 70x260

3.5.2 IPH-CAN 110x310

4 RACCORDEMENT MANŒUVRE PAGE 24

4.1. vers l'IPH-CAN (recommandé)

4.2. vers D-CAN

5 INSTALLATION PAGE 26

6 CONFIGURATION PAGE 28

6.1. Interphonie simple

6.2. Interphonie pompier

SOMMAIRE

7	RACCORDEMENT	PAGE 30
	<u>7.1. BUS CAN</u>	
	<u>7.2. Câbles</u>	
8	FONCTIONNEMENT	PAGE 33
	<u>8.1. C-CAN</u>	
	<u>8.2. IPH-CAN</u>	
	<u>8.3. M-CAN</u>	
	<u>8.4. Ascenseur en inspection</u>	
9	DÉPANNAGE / FAQ	PAGE 35
10	NOTES / SAVTEL	PAGE 36

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Cette documentation s'adresse à des professionnels formés et aguerris au milieu ascensoriste.

En conséquence, lors d'une intervention sur un ascenseur afin d'installer les matériels **ANEP**, les règles de sécurité propres à la profession se doivent d'être respectées.

- Utilisation des « Équipements de **P**rotection **I**ndividuelle».
- **Consignation** de l'installation avant d'effectuer tous raccordements électriques.
- **Se mettre en sécurité avant d'intervenir en gaine.**

Avant toutes manipulations des appareillages **ANEP**, s'assurer d'avoir au préalable mis ces derniers **HORS TENSION**.

Les modules sont destinés à un environnement intérieur
Plage de température prévue de 5 à 50 ° C



Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/12 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRIQUES



Vous devez désormais recycler vos déchets électriques et contribuer ainsi à la protection de l'environnement. Ce symbole signifie qu'un produit électrique ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères normales. Lorsque vous avez terminé de l'utiliser, veuillez vous assurer de déposer celui-ci dans une installation appropriée à son élimination.

IMPORTANT : Veuillez lire attentivement l'ensemble des instructions avant toute utilisation et conserver celles-ci de manière à pouvoir vous y référer ultérieurement.



Risque d'électrocution.
Ne pas ouvrir.

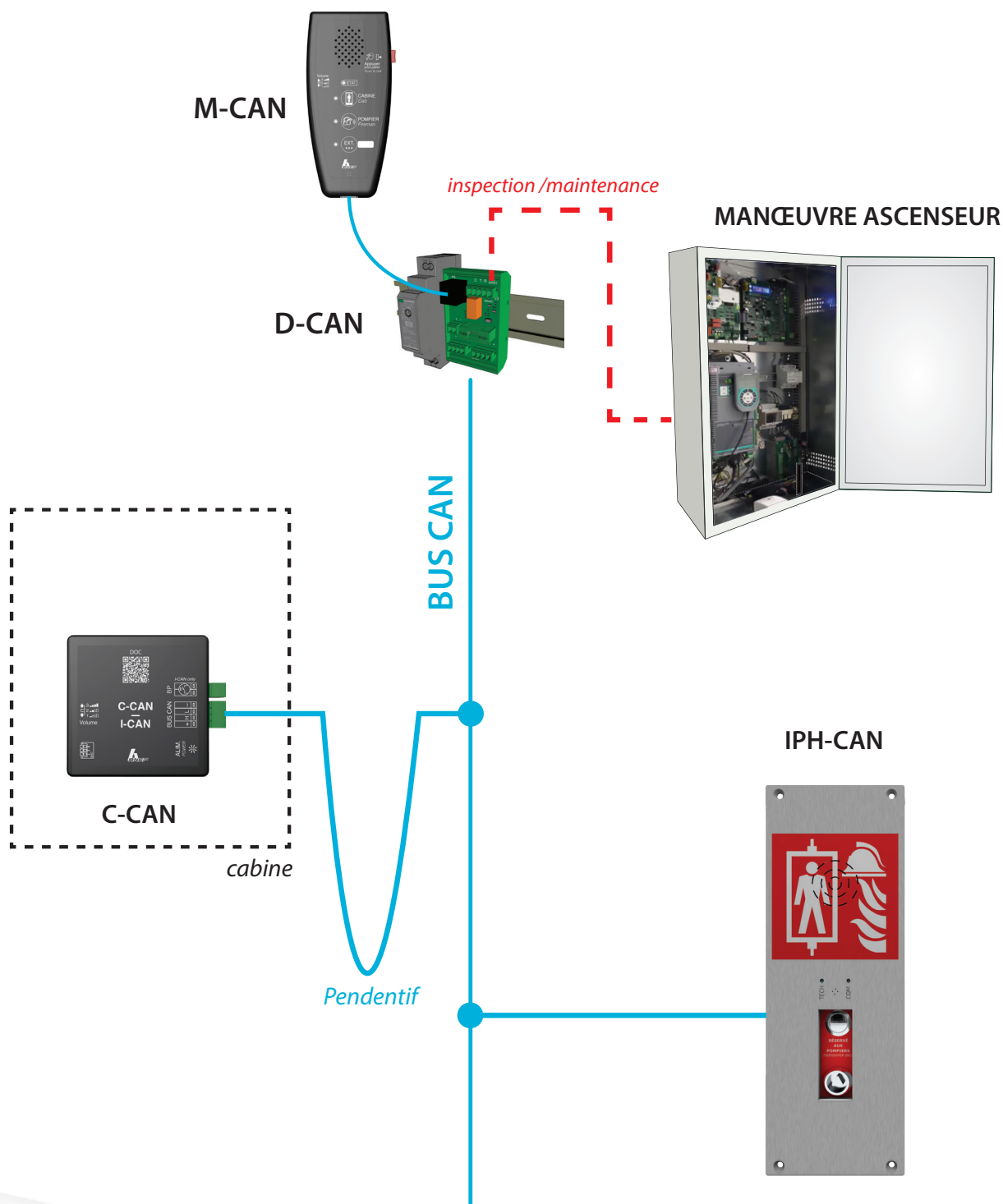


Lisez l'ensemble des instructions avant toute utilisation et conservez-les pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

1 DESCRIPTION

Dispositif d'appel prioritaire pour les sapeurs-pompiers conforme à la norme NF P 82-207 de novembre 2018 permettant une communication vocale bidirectionnelle, entre la cabine de l'ascenseur et le niveau d'accès des pompiers (palier).

Après actionnement du dispositif prioritaire (triangle) la communication s'établit automatiquement entre l'utilisateur en cabine et le pompier.



2 SPÉCIFICATIONS

2.1. Conformité aux normes ascenseurs

- **NF P 82-207:2018** Dispositif d'appel prioritaire pour les sapeurs-pompiers
- **EN 81-20:2014** Ascenseur et monte-charge
- **EN 81-72:2015** Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs
- **NF S 61-580** Équipements des services d'incendie et de secours

2.2. Câblage

- Longueur maximale de 250 m pour 1 bus CAN
- Mettre une résistance de fin de ligne (RFL) de 120 Ω à chaque extrémité du bus CAN
- Ne pas raccorder les modules en étoile sur le bus CAN

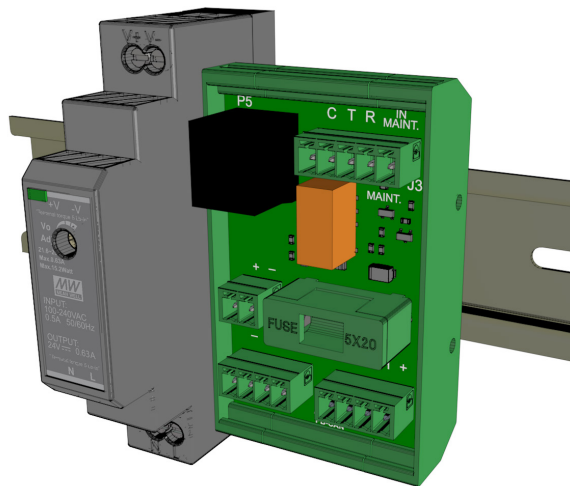
2.3. Electrique

- Bloc d'alimentation fourni, 100-240 Vac -50/60Hz – 24 V – 0.63 A
Le 24 Vcc est transmis dans le bus CAN et alimente tous les modules raccordés au bus
- Consommation max pour 4 modules : +24V / 375 mA
- Si une chute de tension est constatée sur le bus (trop de modules, câbles trop fins, consommation excessive etc ...), il est possible d'ajouter une alimentation supplémentaire sur ce même bus.

3 DESCRIPTIONS MODULES

3.1. Alimentation rail DIN ANEP (sans batterie)

En machinerie, en gaine ou dans une MANŒUVRE palière le **D-CAN** doit être à proximité du **M-CAN**



100-240 Vac - 50/60Hz – 24 V – 0.63 A –15W

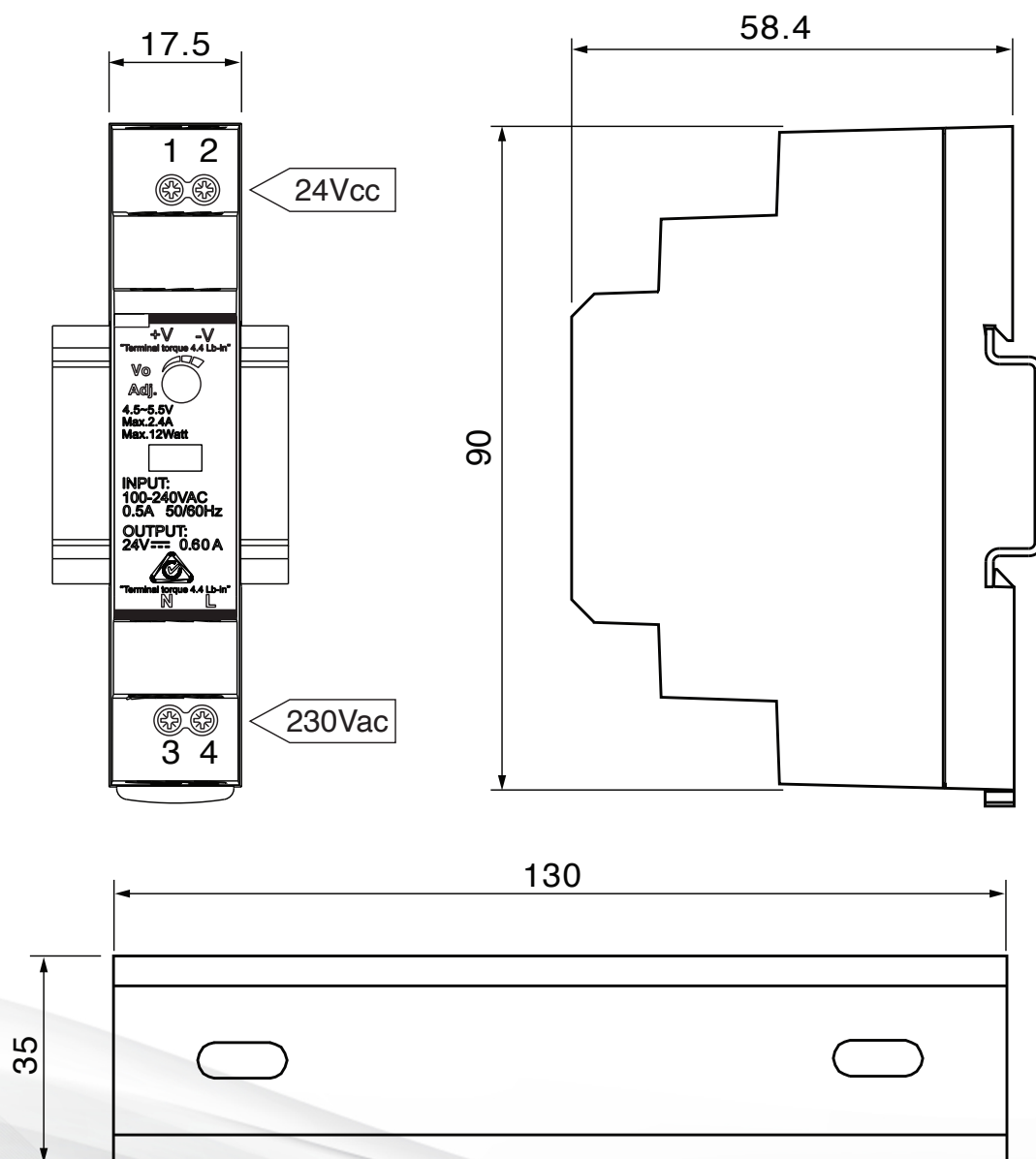
ALIM Ref ANEP : J-DA-018

Température 5° - 50°C

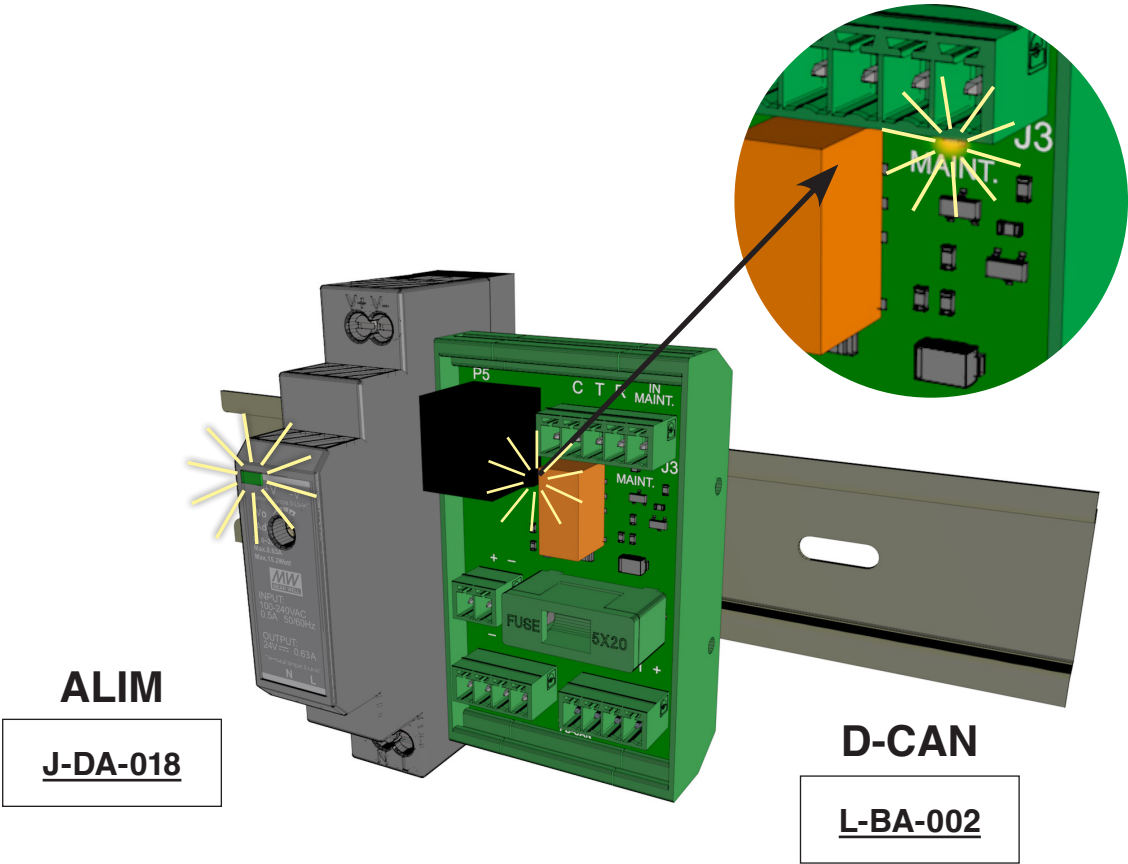
Protection court-circuit sur la sortie +24V

Fixation sur rail DIN, **Ref ANEP : J-CA-073**

1 Fusible (2A)



3.2. D-CAN : Module Rail DIN



Voyants:

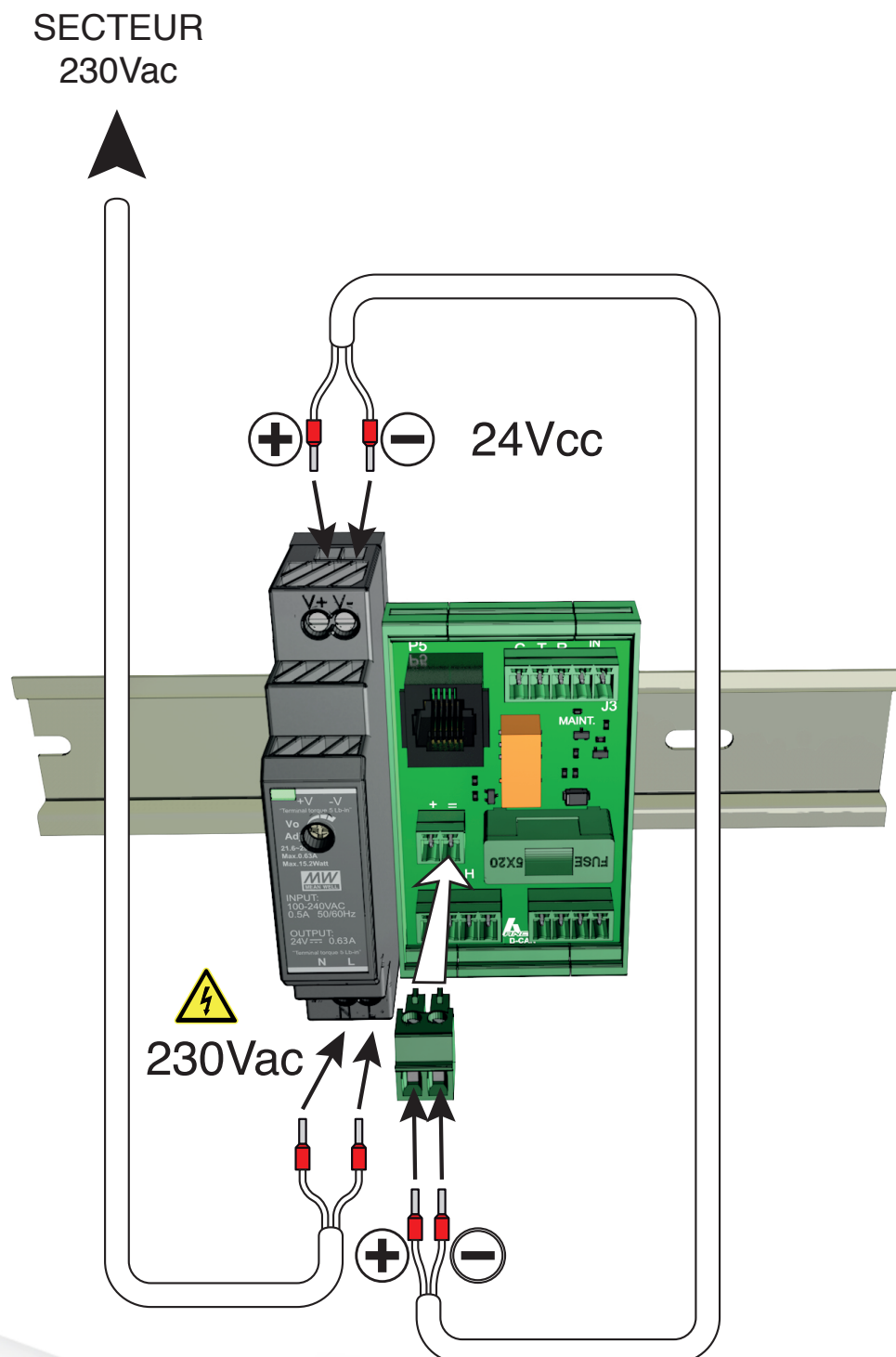
- **LED D2 Jaune fixe** : information « Ascenseur en maintenance / Inspection » de la MANŒUVRE
- LED ALIM vert fixe, présence 24 Vcc ok

LED	Etat	Commentaire
D2	Jaune fixe	Information « Ascenseur en maintenance / Inspection » de la MANŒUVRE Remarque : Led allumée si le M-CAN n'est pas raccordé
ALIM	vert fixe	Présence 24 Vcc

RACCORDEMENT D-CAN

Attention : Ne pas inverser les polarisations électriques 0V / +24V

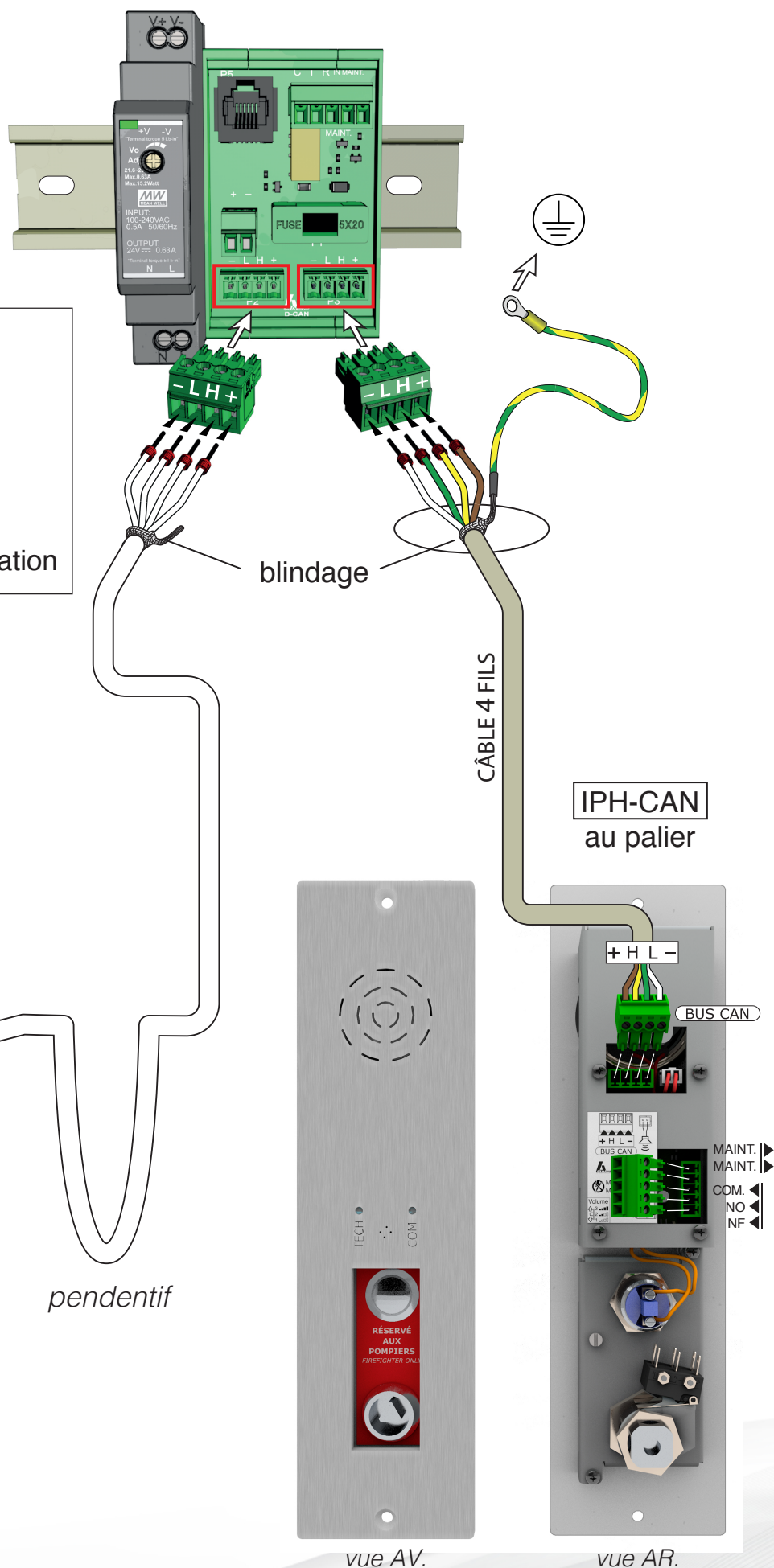
- 1 câble pour sortie 24V (entre boîtier alim et **D-CAN**)
 - Longueur 30 cm
- 1 câble secteur
 - Longueur : 2 m



RACCORDEMENT AVEC CÂBLE 4 FILS

NOTA :

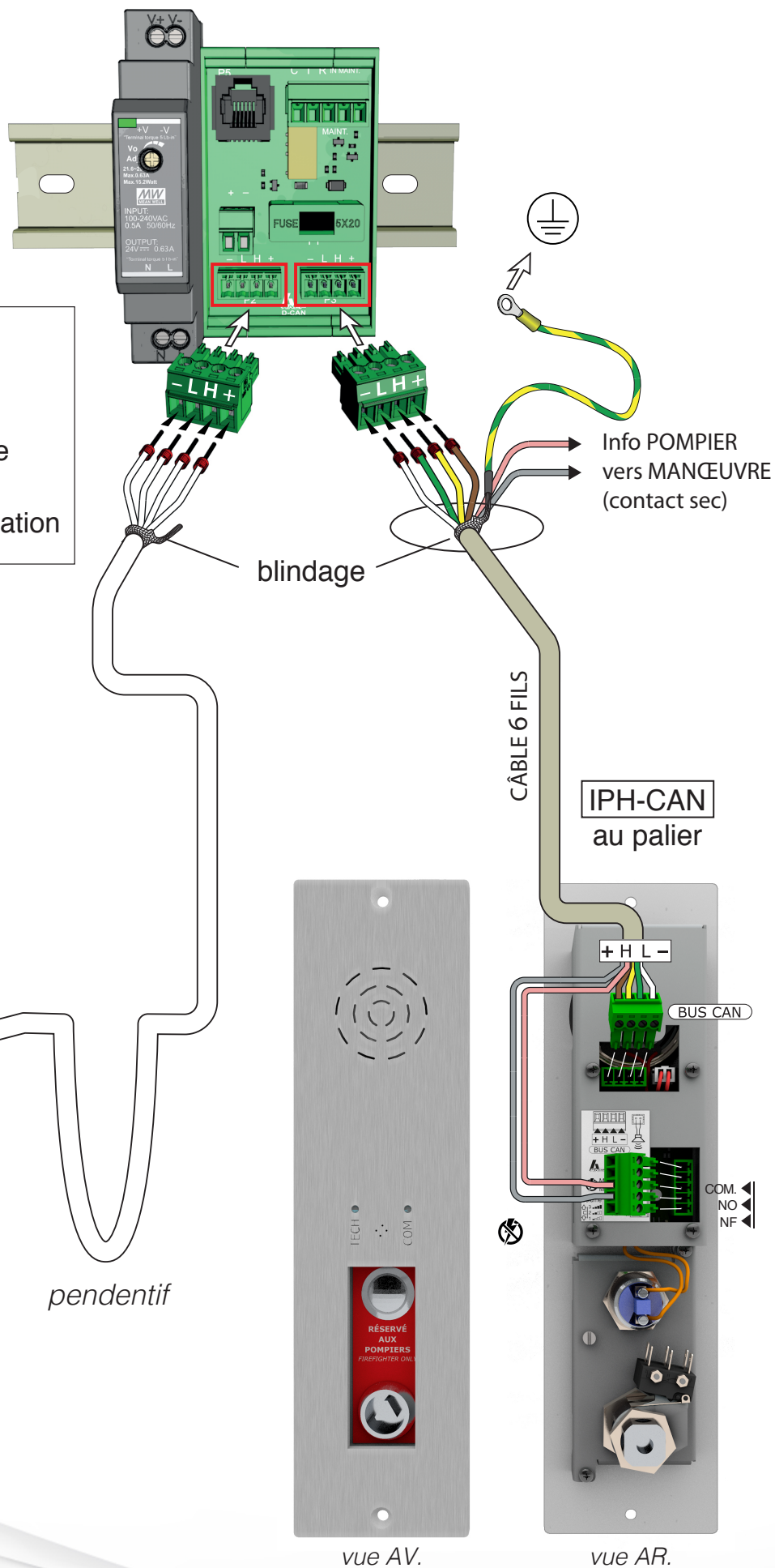
Dans ce montage,
l'information POMPIER
via le bus CAN
n'est pas distribuée
vers la manœuvre
en cas de coupure d'alimentation



RACCORDEMENT AVEC CÂBLE 6 FILS

NOTA :

Dans ce montage,
l'information POMPIER
via le bus CAN est distribuée
vers la manœuvre, même
en cas de coupure d'alimentation



C-CAN
en cabine

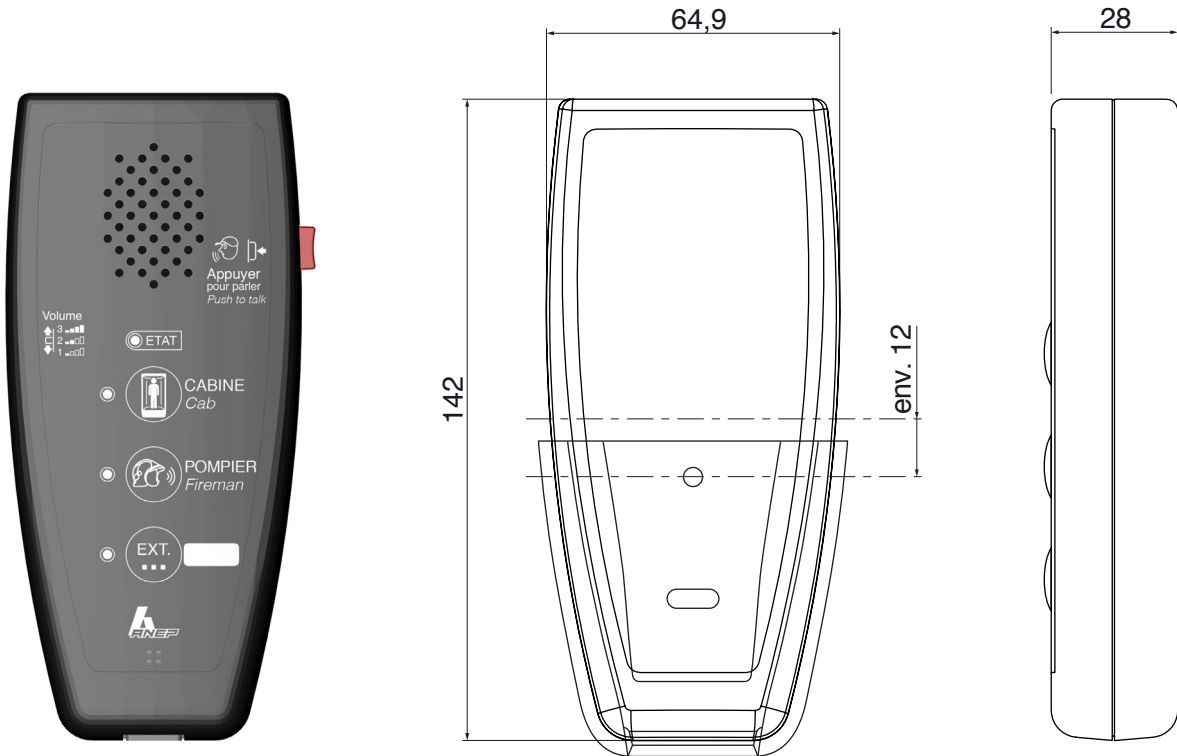


pendentif

3.3. M-CAN : Module machinerie

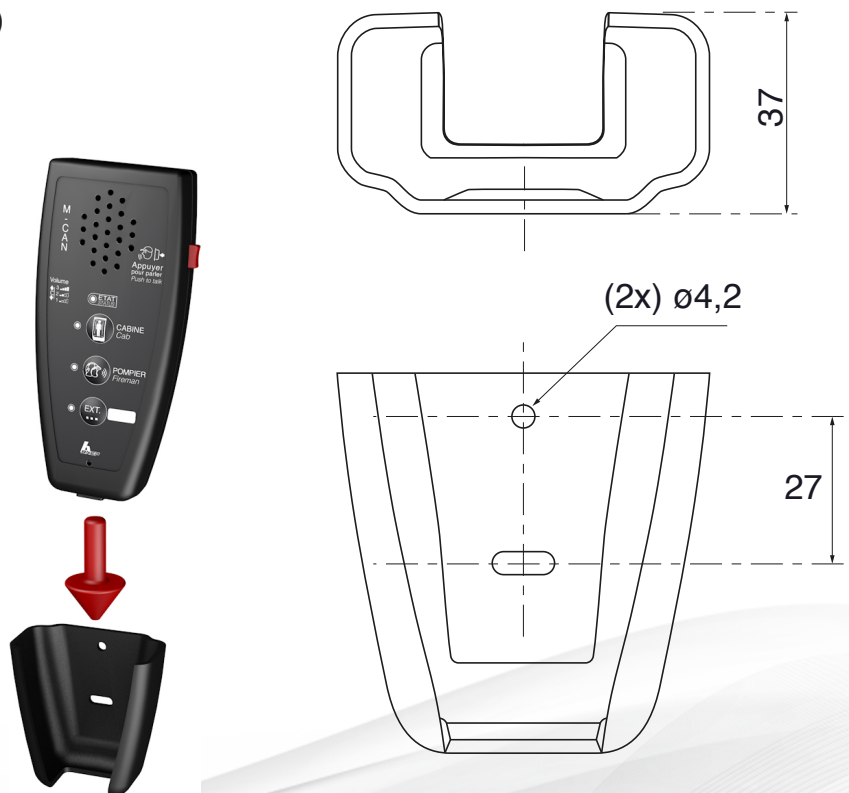
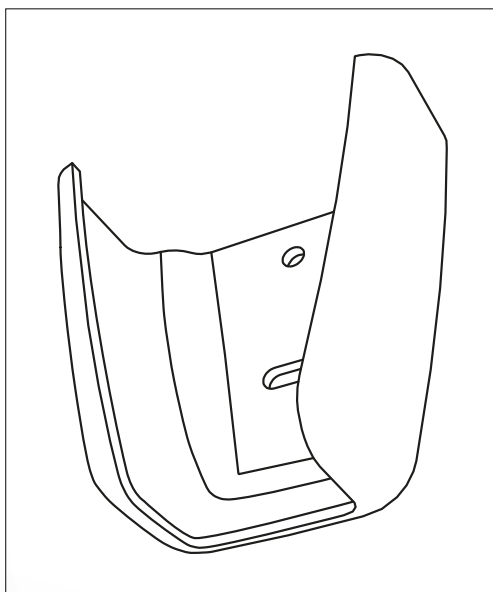
Réf ANEP : L-BA-001

Permet au technicien d'appeler l'utilisateur en cabine (C-CAN) ou pompier (IPH-CAN).



INSTALLATION:

- En machinerie (local ou au palier)
- Ne s'installe pas en gaine
- Prévoir le passage du cordon



Réglage volume sonore:

Volume

- 3  Fort
 2  Moyen
 1  Faible

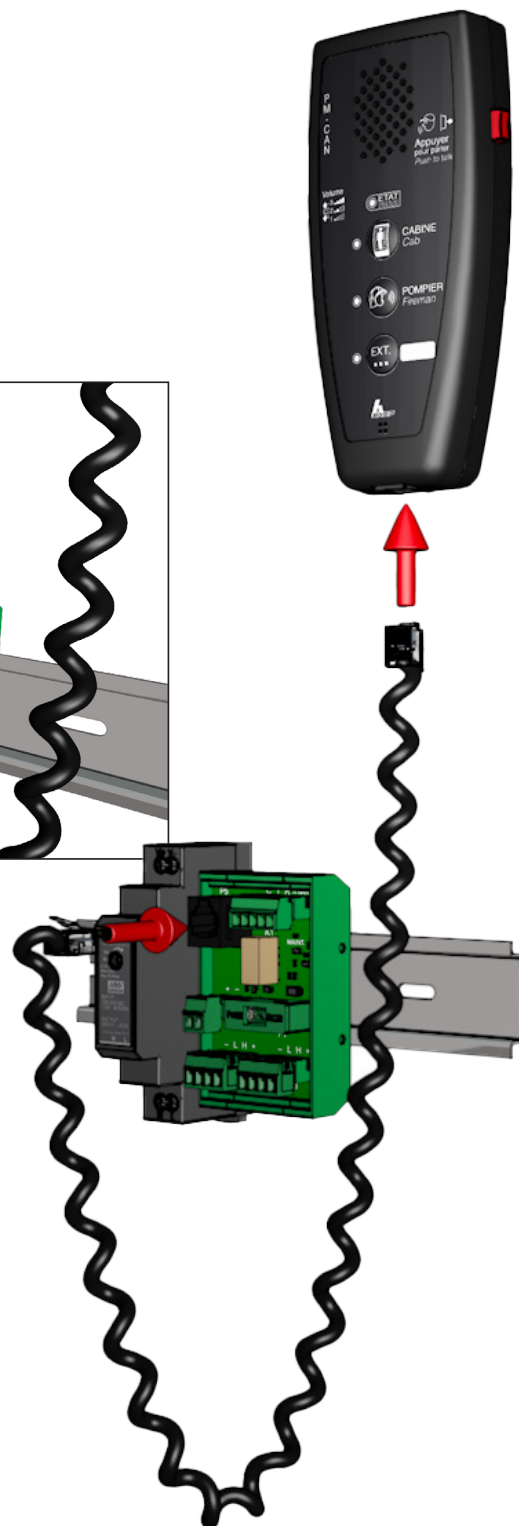
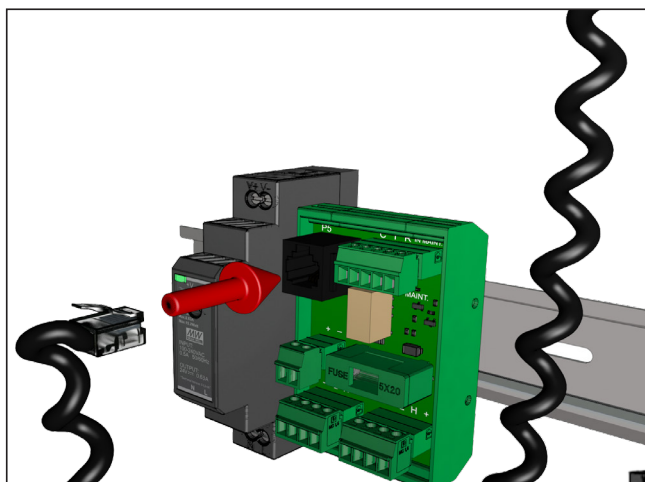
3 positions : Faible, Moyen, Fort



VOYANTS:

LED	Etat	Commentaire
LED Etat	Vert fixe	Communication en cours, Bus CAN ok
	Rouge clignotant	Communication impossible avec le module sélectionné
LED Cabine	Vert fixe	Communication en cours avec le module cabine C-CAN
	Vert clignotant	Fin de communication proche (10s restantes) Durée totale de 3 mn
LED Pompier	Vert fixe	Communication en cours avec le module palier pompier IPH-CAN
	Vert clignotant	Fin de communication proche (10s restantes) Durée totale de 3 mn
LED Ext	Vert fixe	Communication en cours avec une future utilisation -> futur module G-CAN
	Vert clignotant	Fin de communication proche (10s restantes) Durée totale de 3 mn

RACCORDEMENT CORDON M-CAN



APPUYER POUR PARLER
(push to talk)



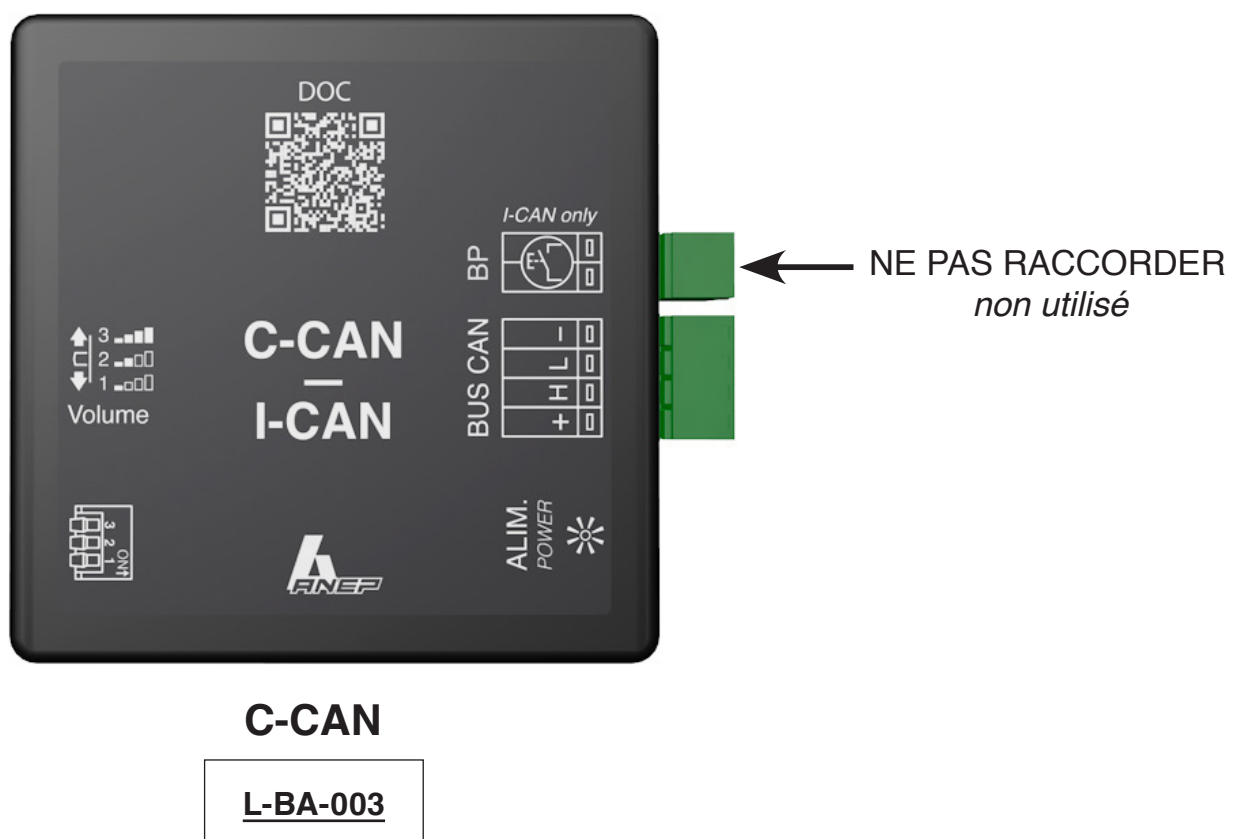
3.4. C-CAN: Module Cabine

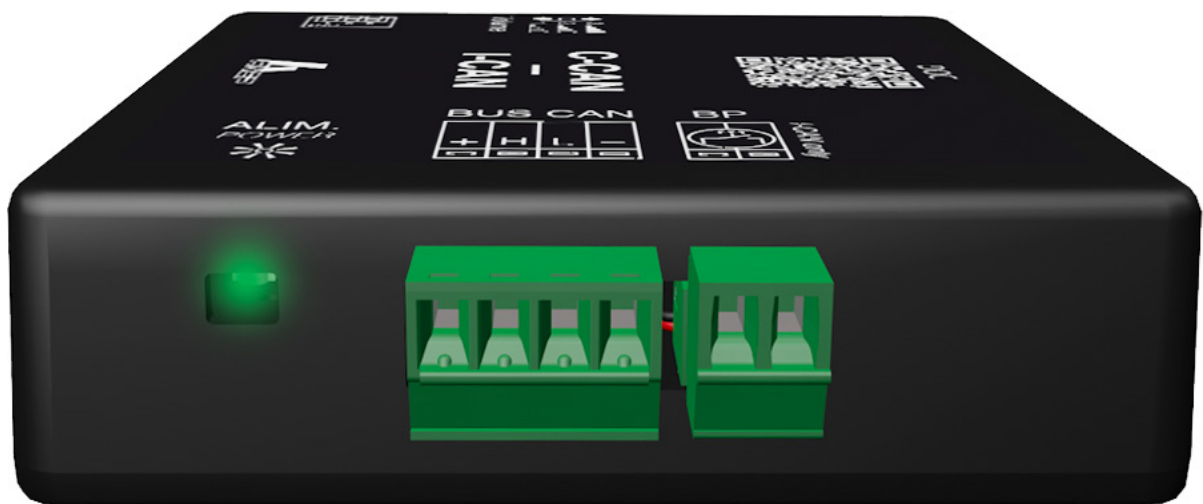
INSTALLATION:

À l'intérieur de la boîte à bouton

Ref ANEP : L-BA-003

Réception des appels provenant de la machinerie **M-CAN** (technicien) ou du palier **IPH-CAN** (pompier)





VOYANTS:

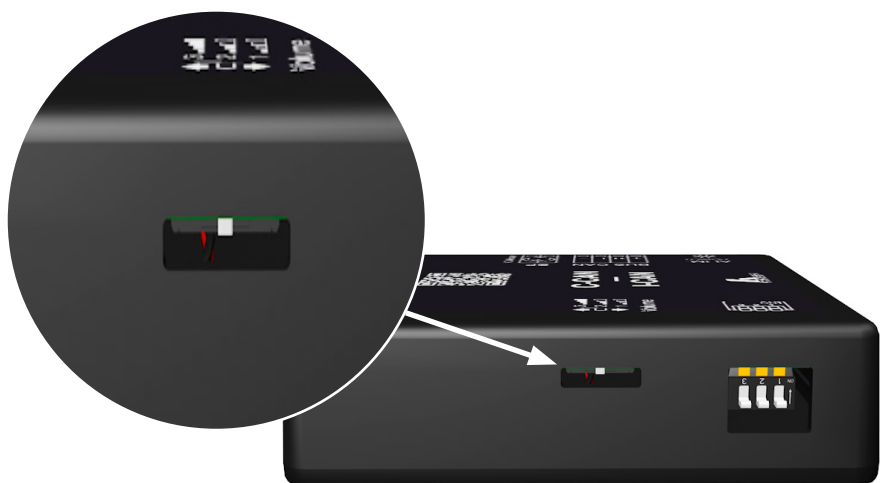
LED	Commentaire
LED Verte (1)	Communication en cours avec le module IPH-CAN ou M-CAN

Réglage volume sonore:

Volume

- 3 Fort
 2 Moyen
 1 Faible

3 positions : Faible, Moyen, Fort



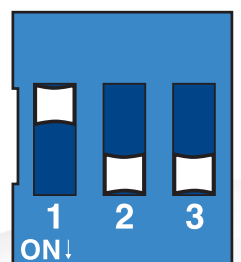
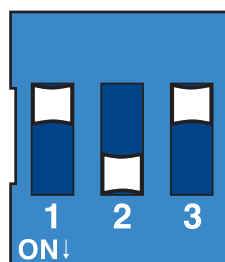
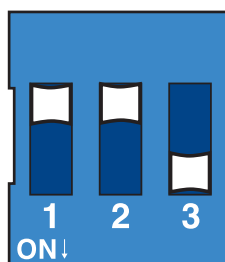
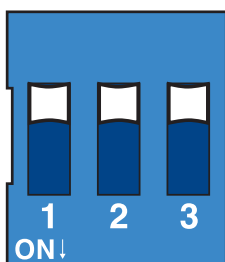
Paramétrage Adresse (DIP Switch)

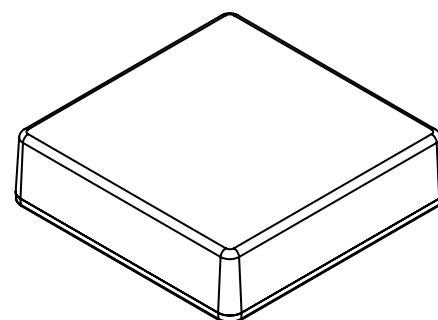
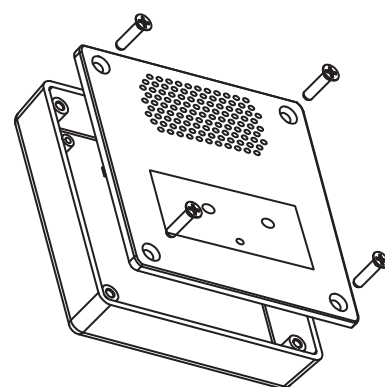
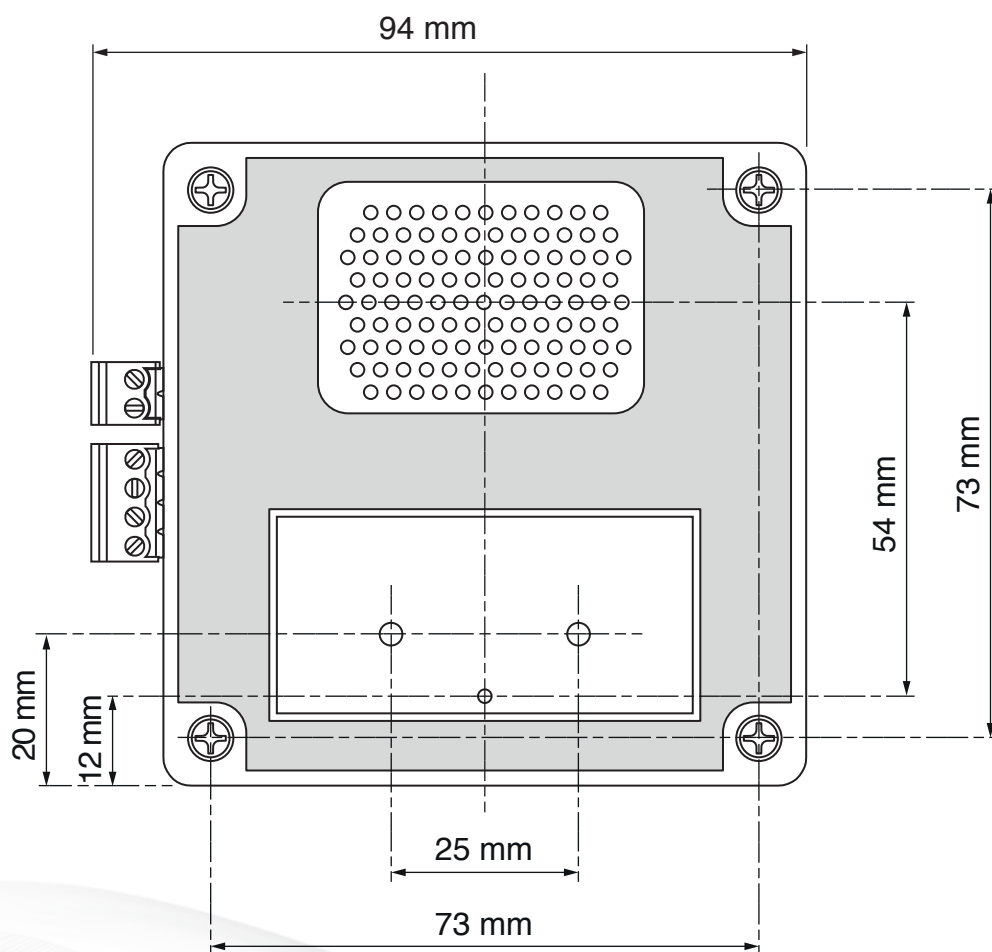
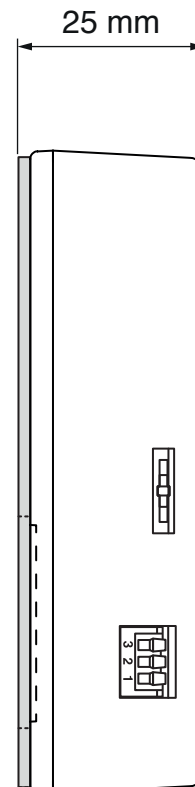
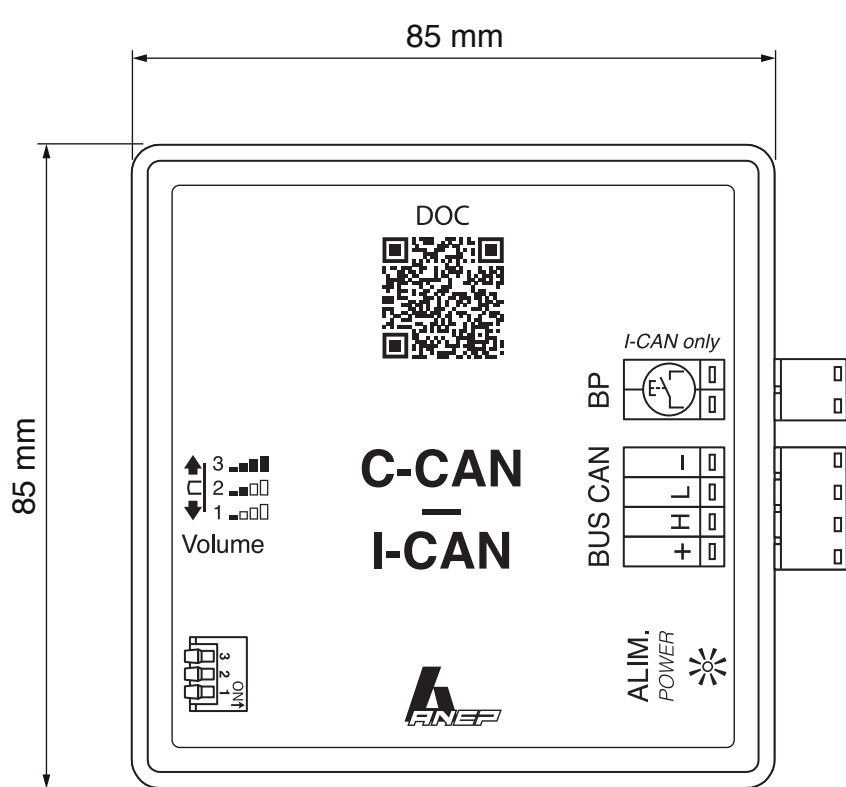
000: Module 0
C-CAN (par défaut)

001: Module 1
I-CAN

010: Module 2
I-CAN

011: Module 3
I-CAN

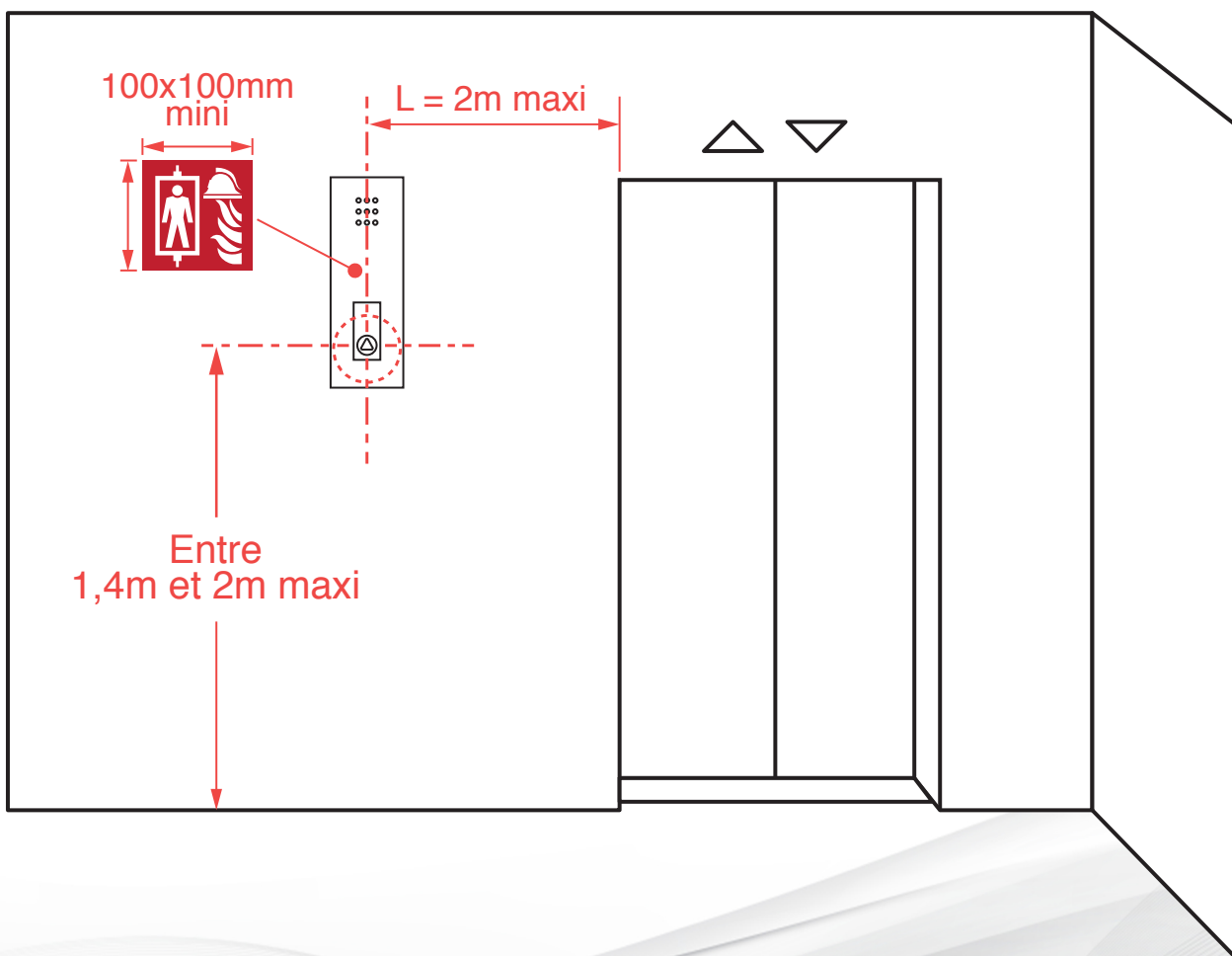
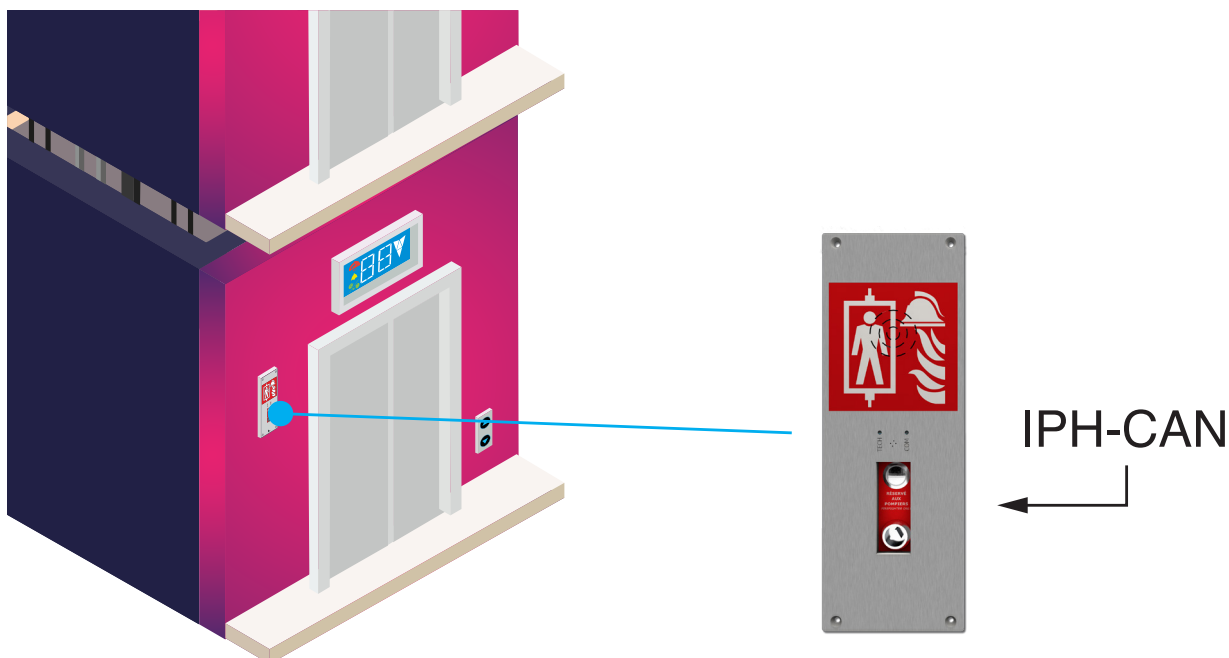




4 INSTALLATION IPH-CAN

L'**IPH-CAN** doit être situé au niveau d'accès des pompiers. Il doit être situé horizontalement à 2 m au plus de l'ascenseur et à une hauteur comprise entre 1,4 m et 2 m du sol.

Il doit porter une plaque ou un pictogramme « ascenseur pompiers » conformément à la norme **EN 81-72:2015** et **NF-P 82207 / 2018** et l'ascenseur auquel celui-ci est associé doit être clairement indiqué.

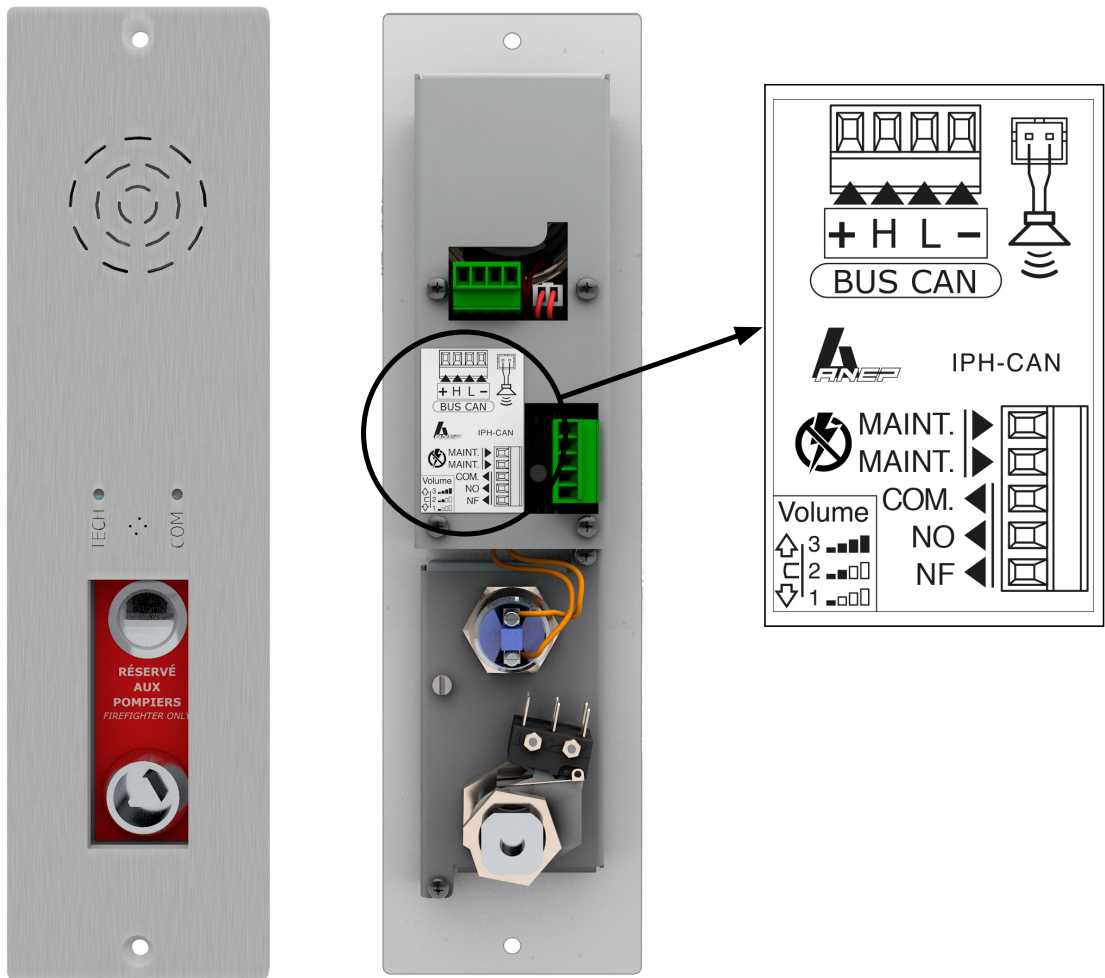


4.1 **IPH-CAN : Module triangle pompier**

4.1.1 **IPH-CAN 70x260** (Ref ANEP : L-BA-005)

Dimensions : 70 x 260 mm

Permet au pompier sur le palier d'appeler l'utilisateur bloqué en cabine

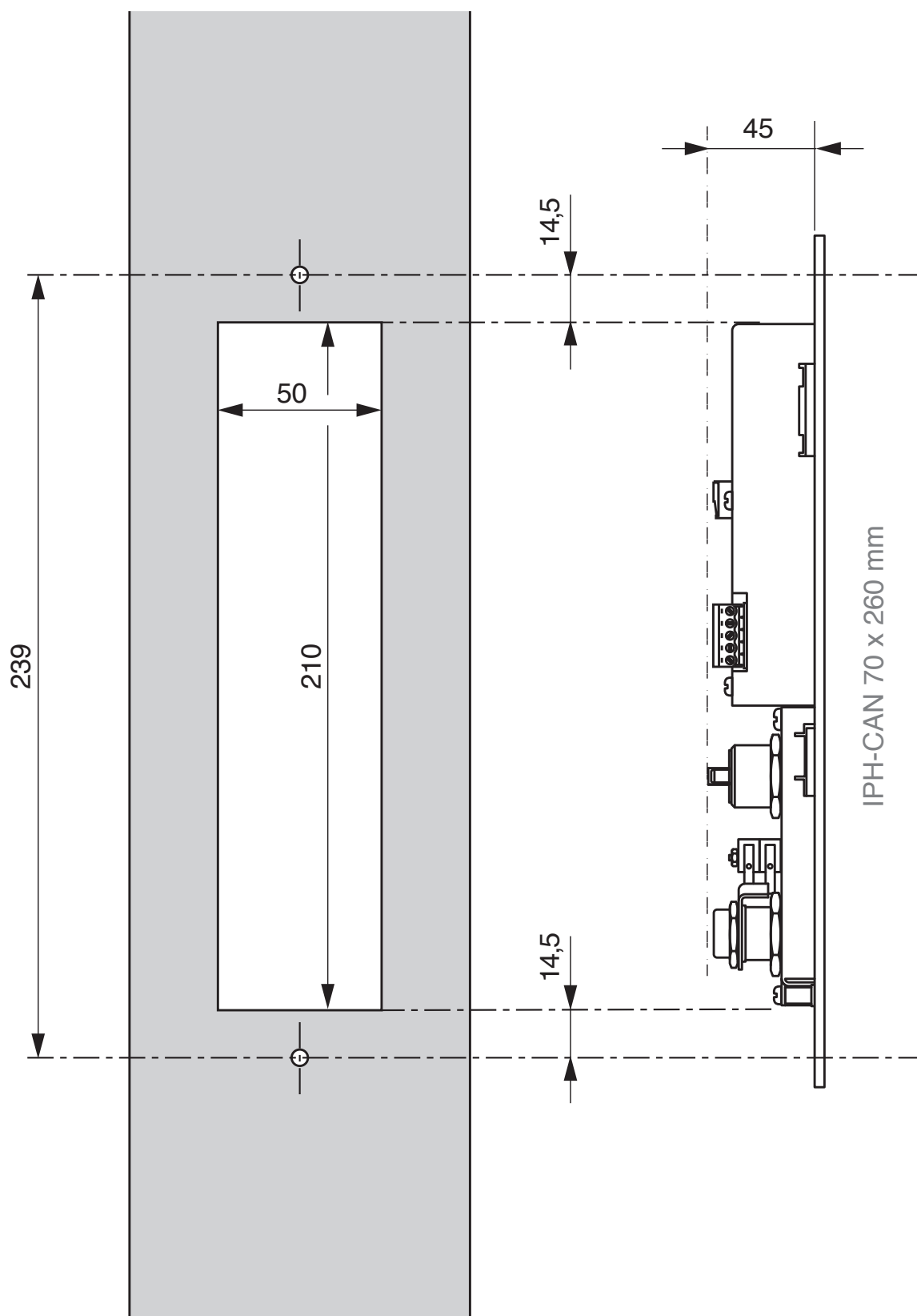


INSTALLATION:

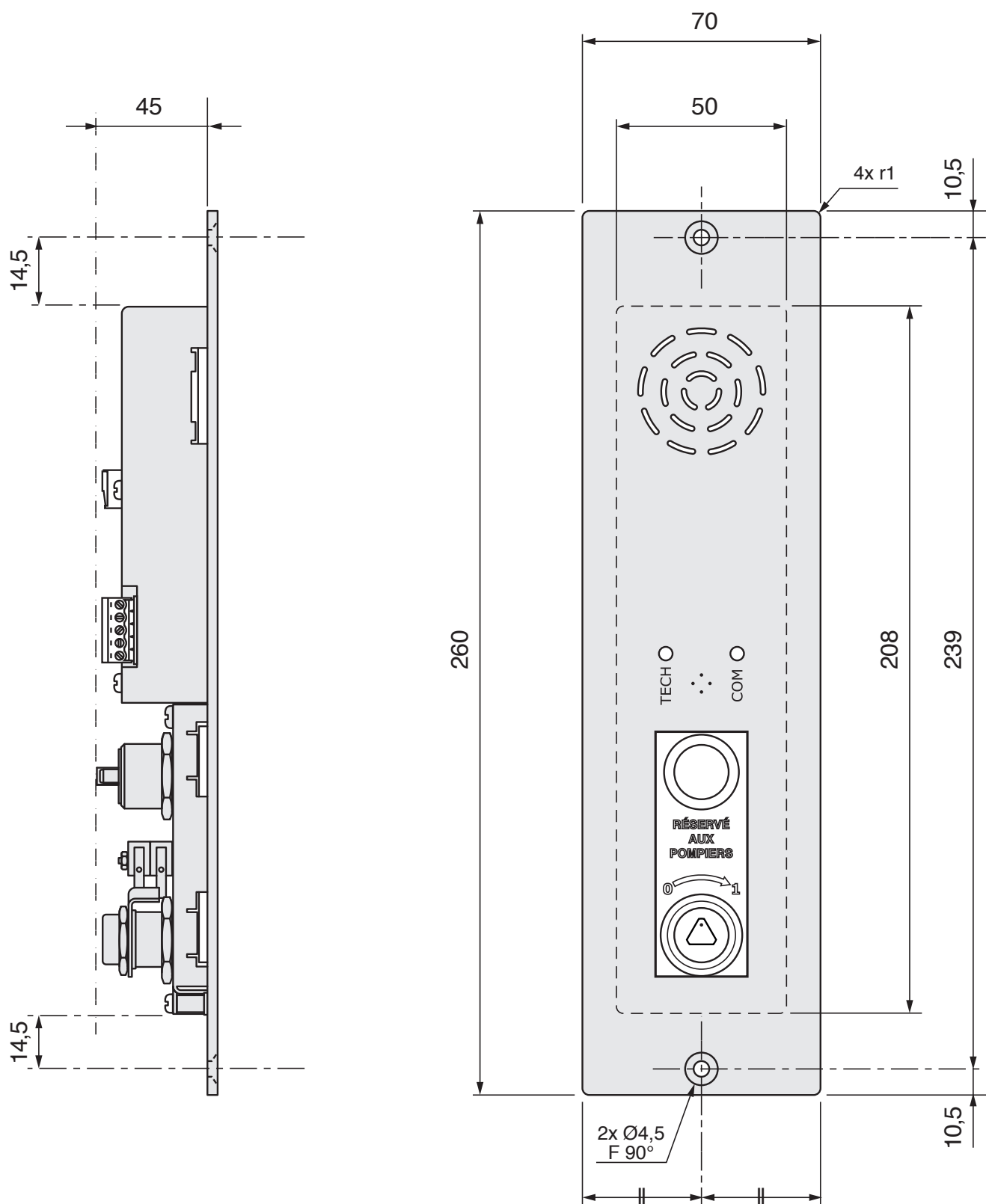
Encastrée sur le palier du niveau d'accès des pompiers

Voyants	État	Commentaire
COM	Vert fixe	Communication en cours avec le module cabine C-CAN et M-CAN
	Orange	Le module cabine C-CAN ou M-CAN n'a pas répondu
	Rouge	Echec de communication
TECH	Orange	Ascenseur en maintenance (information provenant de la manœuvre) soit par le bus CAN soit directement par un cable

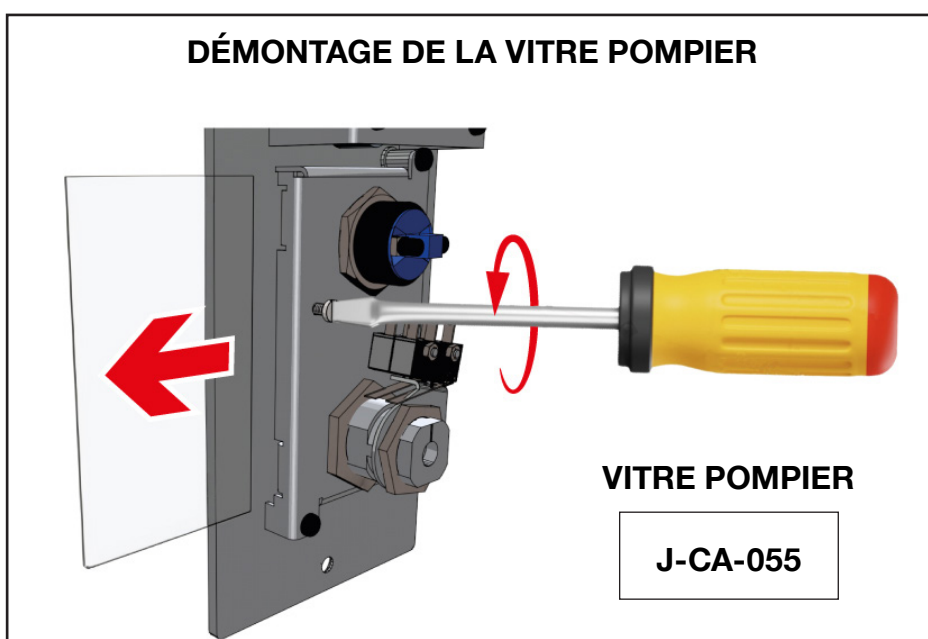
ENCASTREMENT DE IPH-CAN EN 70 X 260 mm



DIMENSIONS IPH-CAN EN 70 X 260 mm



4.1.2 IPH-CAN 110x310 (Réf ANEP : L-BA-006)

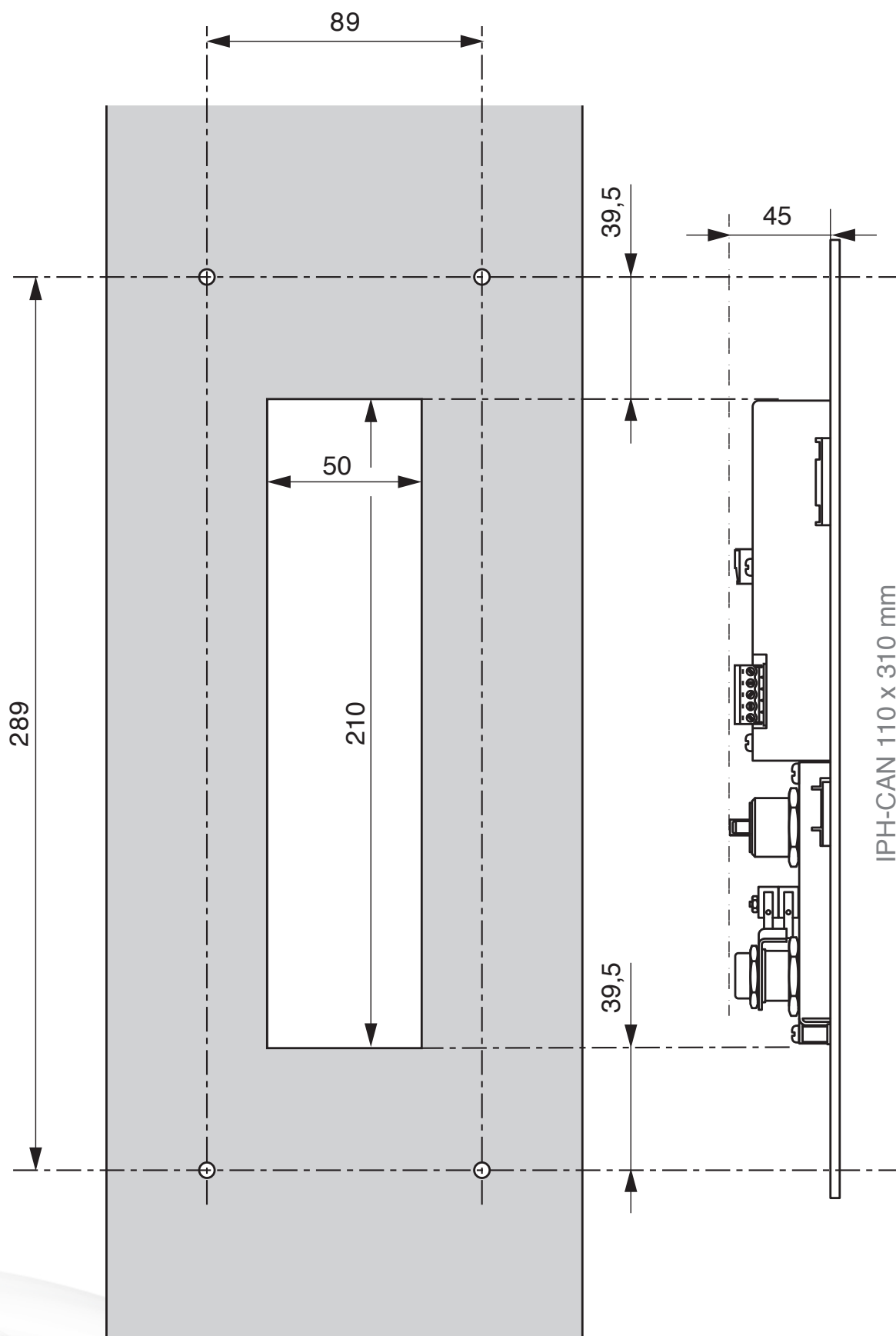


INSTALLATION:

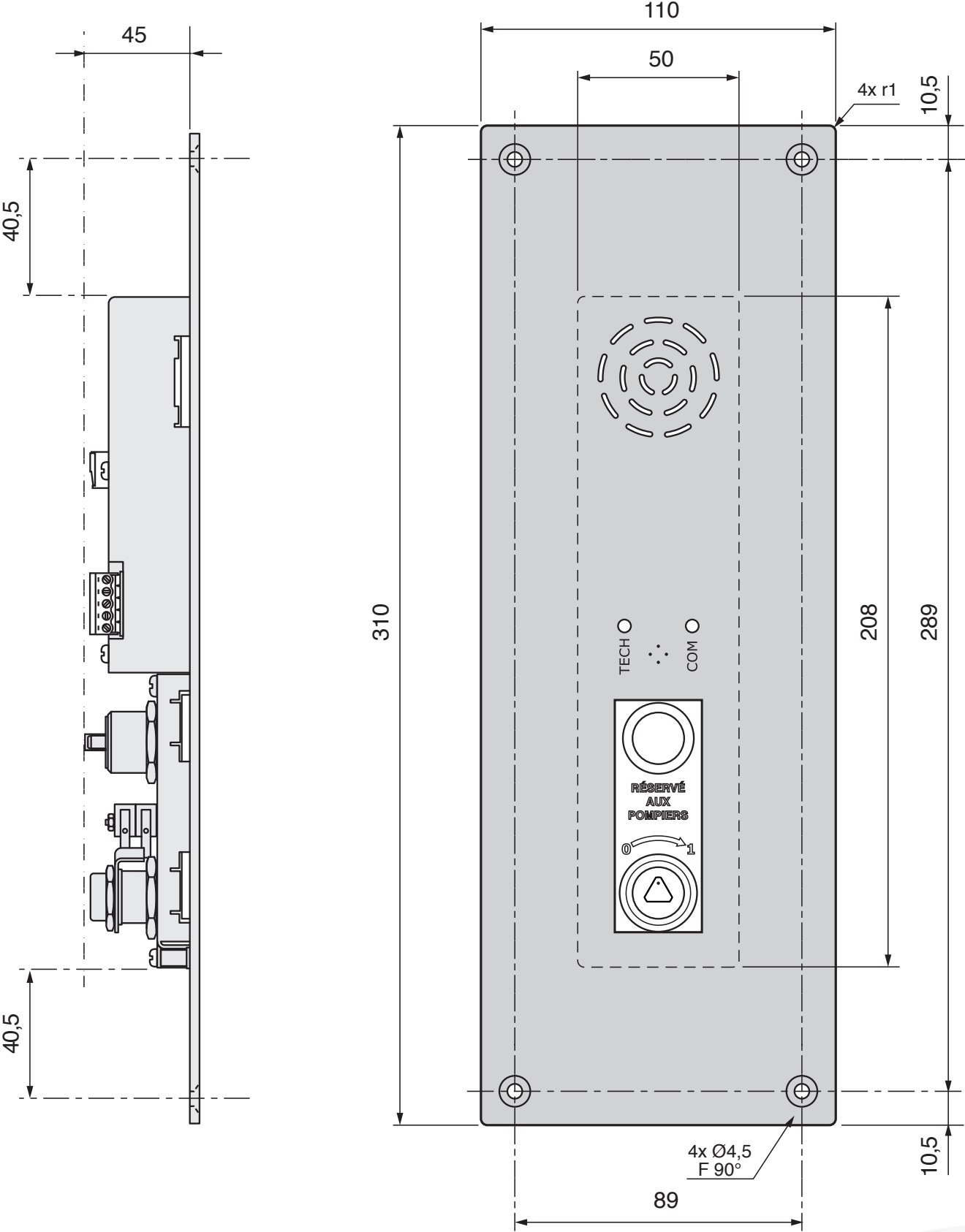
Encastrée sur le palier du niveau d'accès des pompiers

Voyants	État	Commentaire
COM	Vert fixe	Communication en cours avec le module cabine C-CAN
TECH	Orange	Ascenseur en maintenance (information provenant de la manœuvre) soit par le bus CAN soit directement par un cable

ENCASTREMENT DE IPH-CAN EN 110 X 310 mm



DIMENSIONS IPH-CAN EN 110 X 310 mm



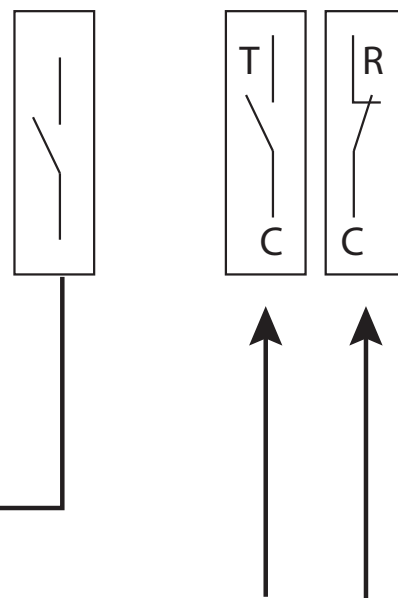
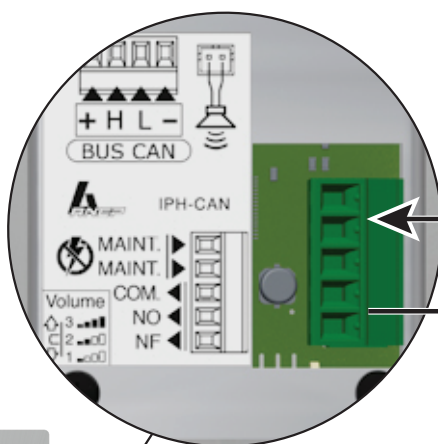
5 RACCORDEMENT MANŒUVRE (OPTION 1)

5.1. vers l'IPH-CAN (recommandé) *

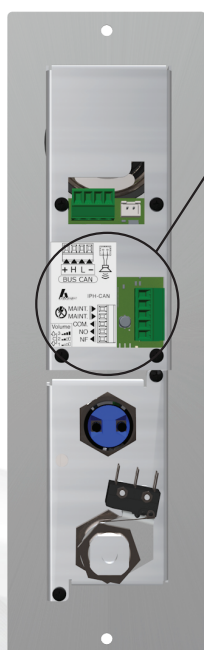
MANŒUVRE ASCENSEUR



MAINT: Info maintenance,
Entrée contact sec de la
manœuvre



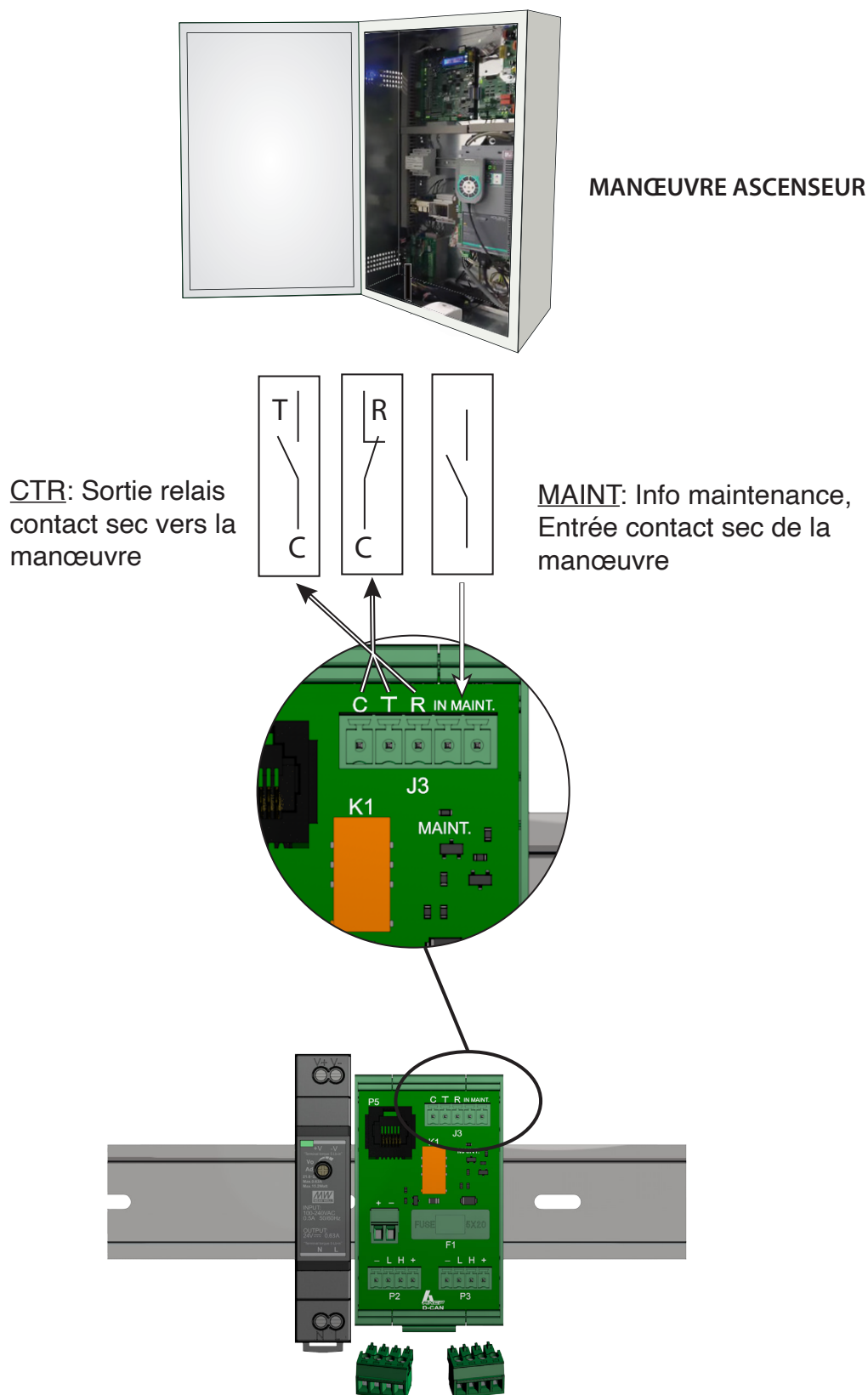
CTR: Sortie
relais contact
sec vers la
manœuvre



* En cas de coupure de courant, ce montage permet d'informer la manœuvre du passage en mode "pompier"

RACCORDEMENT MANŒUVRE (OPTION 2)

5.2. vers D-CAN



Remarque: risque de non transmission à la manœuvre de la demande pompier en cas de coupure d'alimentation ou de bus CAN coupé

Dimensions de la plaque palier: 100x100mm **Ref ANEP : J-CA-069**



Dimensions de la plaque cabine: 20x20mm **Ref ANEP : J-CA-070**



Le kit est fourni avec une plaque à coller sur la boîte à boutons de la cabine pour indiquer le niveau d'accès des pompiers (généralement le RDC)

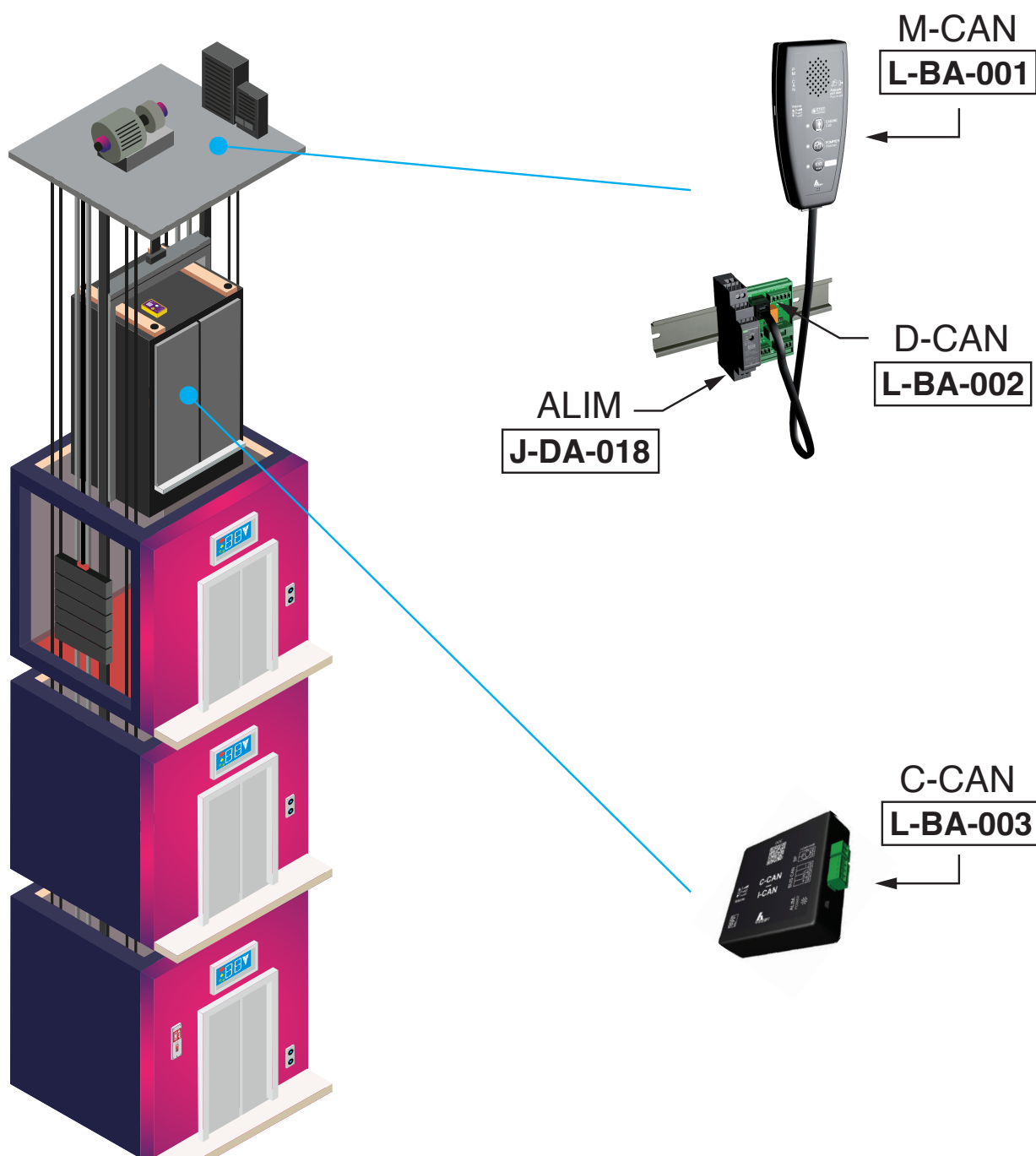
Exemple:



6 CONFIGURATION

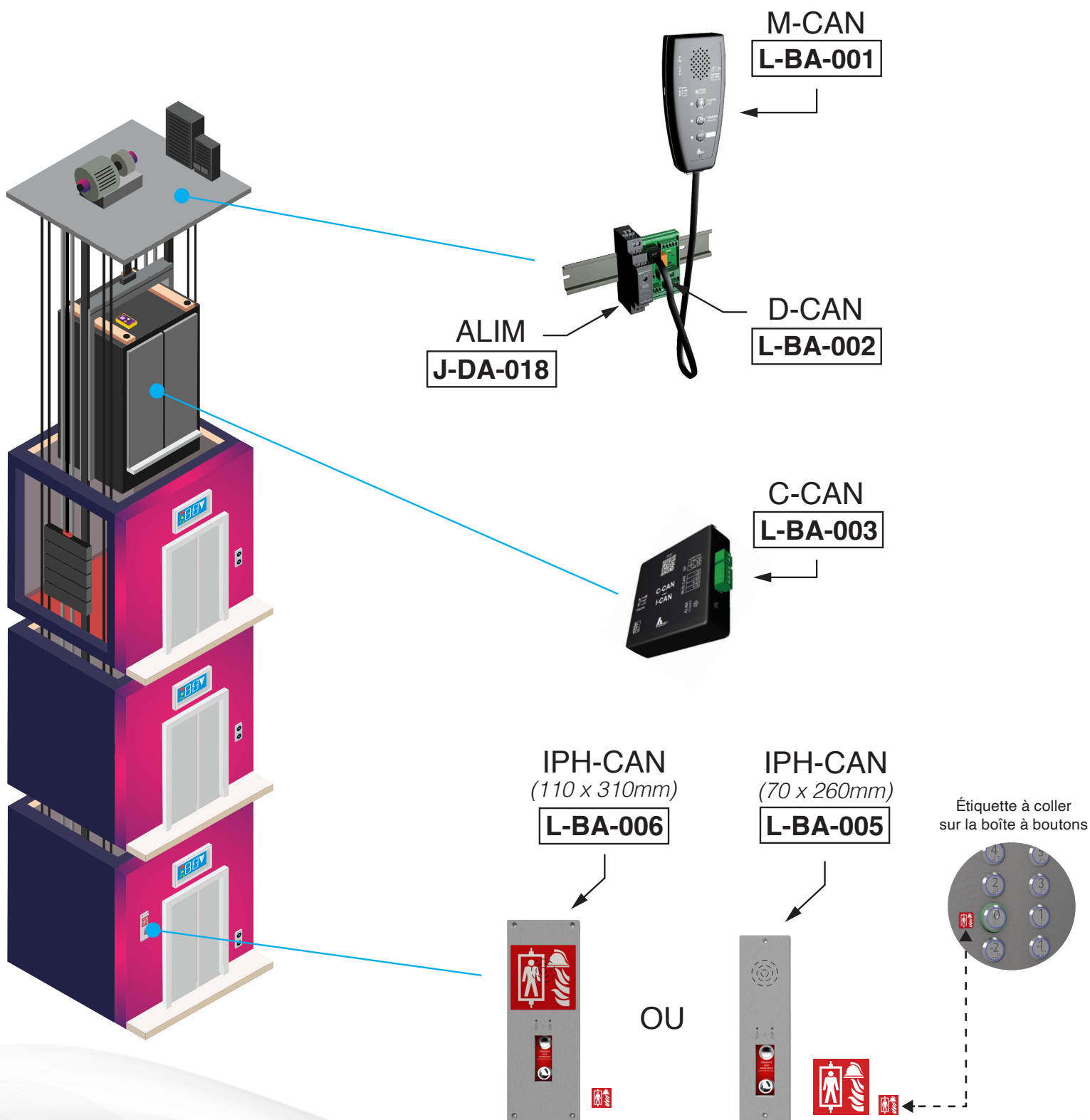
6.1. Interphonie simple

- 1 ALIM : Alimentation rail DIN ANEP
- 1 M-CAN : Module Machinerie
- 1 D-CAN : Module Rail DIN
- 1 C-CAN : Module Cabine



6.2. Interphonie pompier

- 1 ALIM : Alimentation rail DIN ANEP
- 1 M-CAN : Module Machinerie
- 1 D-CAN : Module Rail DIN
- 1 C-CAN : Module Cabine
- 1 IPH-CAN : Module triangle pompier



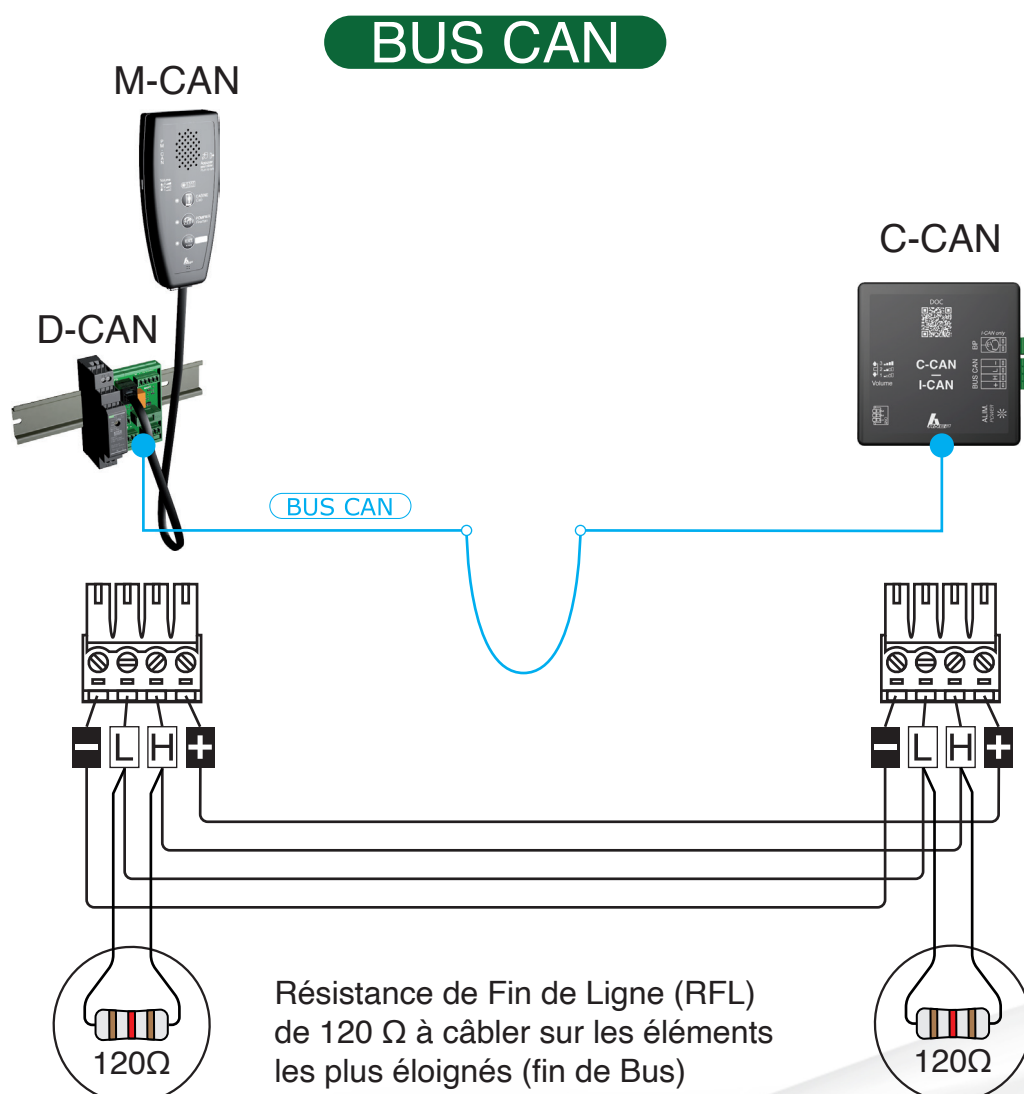
7 RACCORDEMENT

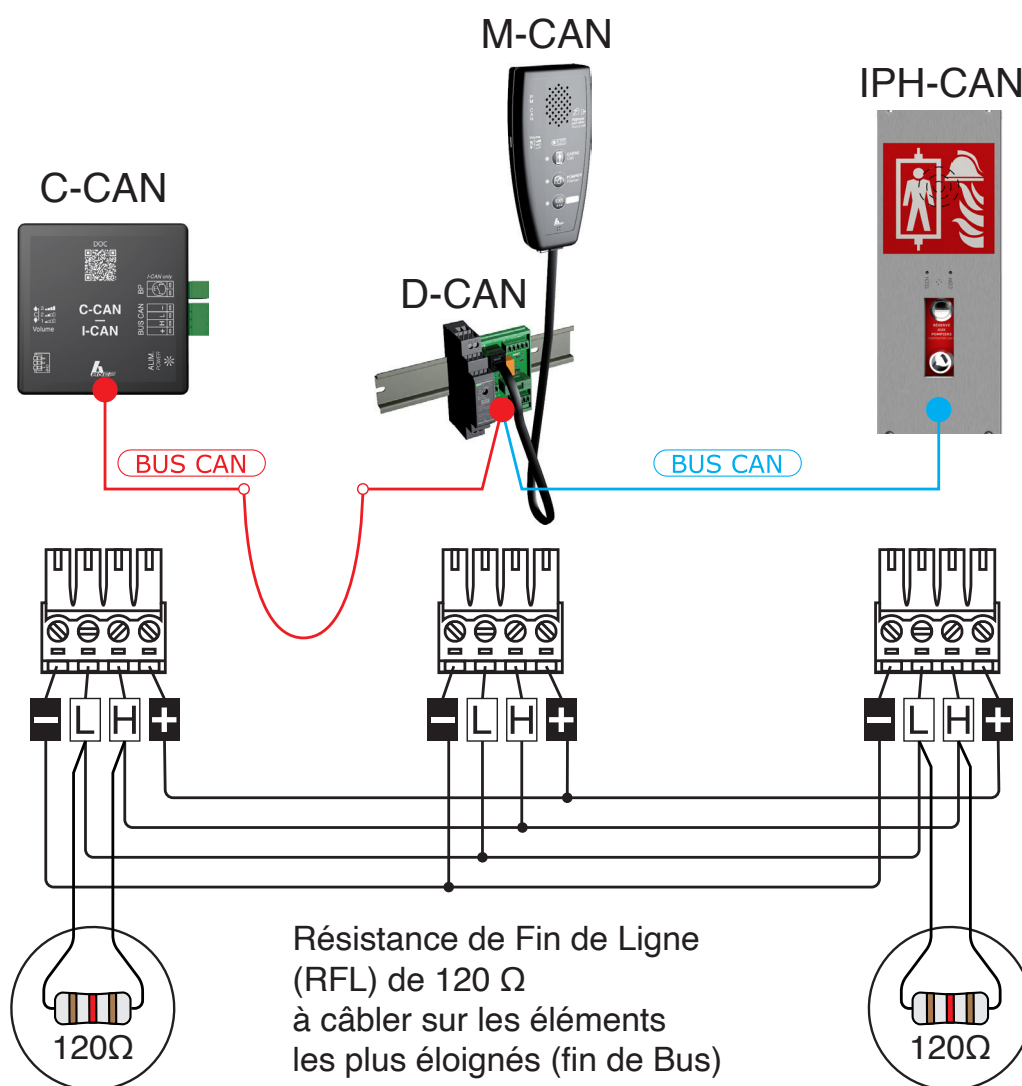
7.1. BUS CAN

Attention :

- Ne pas raccorder les modules en étoile
- Les modules doivent se raccorder impérativement sur le BUS CAN ANEP
- Ne pas raccorder un module CAN d'un constructeur autre que ANEP
- Raccorder impérativement les résistances de fin de ligne (RFL) de 120 Ω
- Pack interphonie: M-CAN, D-CAN et C-CAN
- Sur toute l'installation Respecter les polarisations du bus CAN et ne pas les inverser (CAN-L et CAN-H)

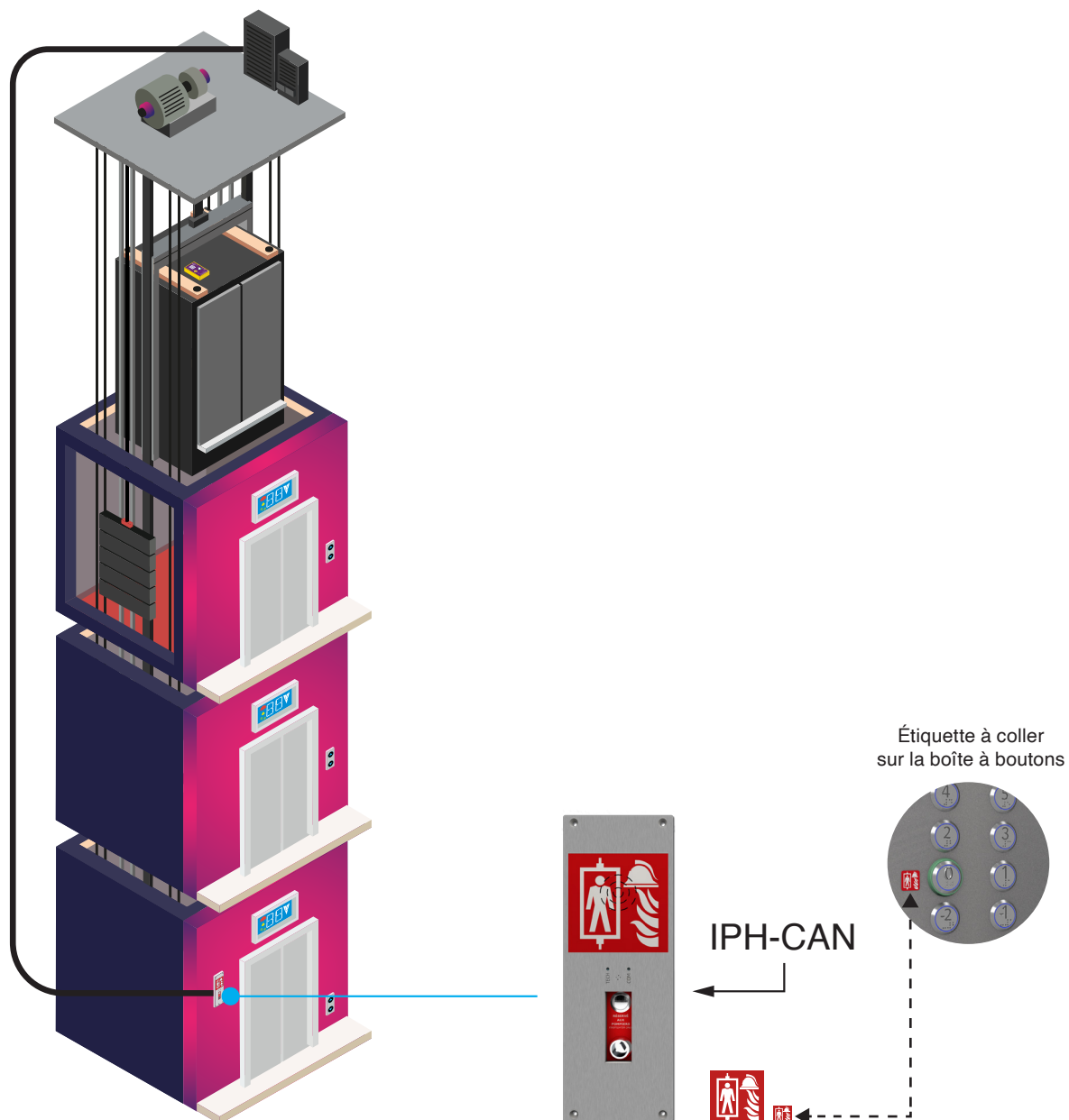
1





7.2. Câbles

- Cable de gaine: 2 ou 3 paires, blindé, diamètre 0.5 mm
- Longueur de la machinerie au palier pour le module **IPH-CAN**



8 FONCTIONNEMENT

Le système d'interphonie est indépendant du système de téléalarme de l'ascenseur

Les appels (liaisons vocales) ne sont donc pas sortants vers l'extérieur

Le système pompier ne bloque pas les appels d'alarme cabine vers un call center puisque la téléalarme est indépendante de la partie interphonie. (conforme à la Norme **EN 81-72:2015** et **NF-P 82207 de 2018**)

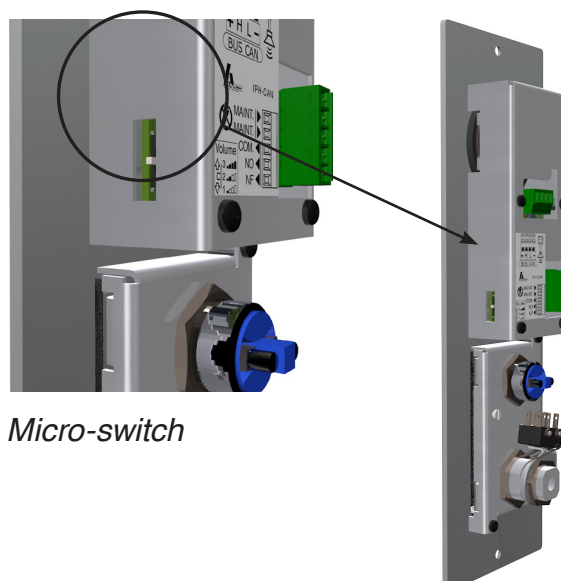
À la mise sous tension, les modules émettent un bip et tous les voyants s'allument pendant 1s

Réglage volume sonore

Volume

- 3 ■■■ Fort
2 ■■ □ Moyen
1 ■ □ □ Faible

3 positions : Faible, Moyen, Fort



Micro-switch

8.1. C-CAN

le **C-CAN** ne peut initier d'appels, ni les couper, il ne peut être qu'appelé par les autres modules. Le voyant vert est allumé lorsqu'une communication est en cours.

8.2. IPH-CAN

Tourner le triangle en position 1, active la communication entre celui-ci et les modules **M-CAN** et **C-CAN** (voyant pompier allumé sur le **M-CAN**). La communication dure tant que le triangle est en position 1.

Le voyant COM est allumé vert lorsqu'une communication est bien établie entre les modules **M-CAN** et **C-CAN**, Il est orange lorsque l'un des deux n'a pas répondu. Il est clignotant rouge lorsque aucun des deux n'a répondu.

Le retour en position 0, coupe la communication entre le **M-CAN** et **C-CAN**.

8.3. M-CAN

L'appui sur un bouton Cabine, Pompier ou Ext initie une communication avec le module sélectionné ou la coupe si la communication est déjà activée.

Lorsque la communication est établie, le voyant associé est allumé vert fixe. La led d'état est également allumée en vert fixe.

Lors de la demande de communication avec un module, un échec provoque un clignotement rouge de la led d'état.

La durée de communication est de 3min, 10s avant la fin de la communication, le voyant vert clignote.

Le module **M-CAN** ne communique pas automatiquement avec le **C-CAN** (quand le triangle de l'**IPH-CAN** est en position 1), il faut appuyer sur le bouton cabine.

8.4. Ascenseur en inspection

L'information ascenseur en inspection en provenance de la manœuvre peut être raccordée de deux façons :

- Sur le module pompier **IPH-CAN**
- Sur le module **D-CAN** (transmission sur le bus CAN)

Le voyant jaune **TECH** sur le module **IPH-CAN** signale l'indisponibilité de l'ascenseur au pompier. Il indique également que le contact est fermé soit sur le bornier **D-CAN**, soit sur l'**IPH-CAN** (entrée MAINT.)

9 DÉPANNAGE / FAQ

MODULE	CONSTAT	SIGNIFICATION	SOLUTION
IPH-CAN C-CAN D-CAN -> ALIM	Led verte éteinte	Alimentation +24V non présente	Vérifier l'alimentation
			Vérifier câble et continuité du bus CAN
IPH-CAN	Led Orange	Un des modules ne communique pas	Vérifier le raccordement et la présence des RFL
	Led Rouge	Aucun module n'a répondu	
Tout Module	Pas de communication	Un des modules n'est pas raccordé	Vérifier le raccordement des modules sur le bus CAN
		Timeout de 3 min de communication	Basculer le triangle en position 0 puis en 1 pour une nouvelle communication
M-CAN	Clignotement led état rouge	Échec établissement communication	Vérifier le raccordement du module destination sur le bus CAN
	Touche EXT	Non utilisé (prévu pour application future)	
IPH-CAN C-CAN M-CAN	Volume faible		Régler les volumes sonores sur le module concerné
IPH-CAN C-CAN M-CAN D-CAN	Défaut de communication	Vérifier la présence des 2 résistances de fin de lignes (RFL de 120 Ω)	Hors tension, mesurer 60 Ω entre CAN-H et CAN-L du bus CAN

*RFL: résistance de fin de ligne

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

NOTES

ANEP applique une méthode de développement continu, aussi, ANEP se réserve le droit d'apporter des changements et des améliorations à tout produit décrit dans ce document, sans aucun préavis.

ANEP ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toutes pertes de données, ainsi que tout dommage particulier ou incident, consécutif à une mauvaise mise en oeuvre ou une utilisation non conforme du produit.

Le contenu de ce document est fourni «en l'état». Aucune garantie sous quelque forme que ce soit, explicite ou implicite, n'est accordée quant à la précision, à la fiabilité ou au contenu du document.

ANEP se réserve le droit de réviser ce document ou de le retirer à n'importe quel moment sans préavis.

GARANTIE

Ce produit est garanti **3 ans** à compter de la date de facturation du produit, à l'exception des batteries et des piles qui sont garanties **6 mois**.

Toutefois, cette garantie ne s'applique pas en cas:

- D'utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce manuel.
- De détérioration provenant d'une cause extérieure au produit (acte de vandalisme, feu, inondation, orage, surtension...).
- D'une installation effectuée par un installateur non qualifié et non agréé par **ANEP**.
- De modifications ou réparations réalisées par des entités non agréées par **ANEP**.
- D'ouverture du produit par une personne non agréée **ANEP**.



IMPORTANT

Un soin et une rigueur tout particulier doivent être apportés au câblage et aux raccordements, afin d'obtenir les meilleurs résultats sonores et une fiabilité optimale du produit.

Le matériel doit être raccordé, installé et programmé dans les règles de l'art de la profession.

LE SERVICE APRÈS VENTE EST ASSURÉ PAR

SAVTEL

4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 98 34 44



Site internet : www.anepstore.com